



PROACTIV®



Mode d'emploi Carnet d'entretien

BUDDY

Sommaire

1	Avant-propos	5
2	Explication des symboles	5
3	Conformité / autres informations	5
3.1	Classification.....	5
3.2	Conformité	5
3.3	Fabricant.....	5
4	Étendue de la livraison & contrôle du produit à la réception	5
5	Avant-propos	6
6	Usage prévu & indication	6
7	Utilisation conforme	7
8	Données techniques.....	7
8.1	Poids du produit.....	7
8.2	Poids de charge.....	7
8.3	Hauteur des obstacles et rayon de braquage.....	7
8.4	Équipement de base et dimension	8
8.5	Durée de vie	8
9	Plaque signalétique et marquages sur le produit.....	8
10	Mise en service et remise en main.....	9
11	Prise en main du produit & de l'environnement.....	9
12	Avant tout déplacement / utilisation – consignes de sécurité	9
13	Pendant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	10
14	Consignes de sécurité relatives aux obstacles	11
15	Consignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque.....	12
16	Après le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité	13
17	 Possibilités de réglage individuelles	13
17.1	Réglage de la hauteur d'assise arrière	13
17.1.1	Retourner la plaque de roue de 180°.....	13
17.1.2	Monter la plaque de roue dans les autres trous du cadre	14
17.1.3	Récapitulatif	15
17.1.4	Consignes générales	15
17.2	Réglage de la hauteur d'assise avant/ de l'inclinaison du siège	15
17.2.1	Réglage par positionnement des roues avant dans les fourches de roue avant.....	15
17.2.2	Réglage par remplacement de la fourche de roue avant	16
17.2.3	Consignes générales	16
17.3	Adaptation du point de basculement	16
17.3.1	Consignes générales	17

18 Système de dossier	18
18.1 Angle du dossier	18
18.1.1  Possibilités de réglage sur les dossier vissés de manière fixe aux parties latérales	18
18.1.2 Possibilités de réglage sur les dossier réglables	18
18.1.3 Consignes pour une bonne tenue d'assise avec un dossier réglable	18
18.1.4 Adaptation de l'angle sur dossier réglable ou repliage du dossier	19
18.2 Dossier adapté à la silhouette du dos et ses possibilités de réglage	19
18.3 Dossier ergonomique rigide et ses possibilités de réglage	20
18.4 Barre de renfort Ergo Back et ses possibilités de réglage	21
19 Système d'assise	21
20 Protège-vêtements	22
20.1 Protège-vêtements en aluminium amovible par encliquetage	22
20.1.1 Aperçu des désignations	22
20.1.2 Démontage et montage du protège-vêtements	22
20.1.3  Réglage de la position du protège-vêtements	23
20.1.4  Réglage de la force lors du retrait et de la pose	23
20.1.5  Taille du protège-vêtements	25
21 Roues d'entraînement	25
21.1 Montage et démontage des roues d'entraînement	25
21.2  Vérification de l'alignement de la roue d'entraînement	26
21.3  Carrossage	28
21.4 Pression de gonflage des pneus	28
21.5 Extension d'empattement	29
21.6 Divers	30
22 Roues avant	30
22.1  Remplacement des roues avant	30
22.1.1 Remplacement des roues avant avec fixation par deux vis de fixation d'axe	30
22.1.2 Remplacement des roues avant avec fixation par vis de fixation d'axe et écrou	31
22.2 Vibrations des roues avant	32
22.3 Remplacement des fourches de roue avant	33
22.3.1  Fourche de roue avant avec axe fixe	33
22.3.2 Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide	34
22.4  Réglage des axes rotatifs des fourches de roues avant	34
22.4.1 Réglage du roulement à billes de roue avant soudé	35

23 Repose-pieds	36
23.1  Réglage d'angle de la palette de repose-pieds	36
23.2 Repose-pieds monobloc et repose-pieds surélevé	36
23.3 Repose-pieds rabattable d'un côté	37
23.4 Repose-pieds repliable vers l'arrière avec mécanisme d'enclenchement à ressort	38
23.5 Repose-pieds séparé au centre	39
23.6 Repose-pieds à position variable/ relevable à l'arrière	40
23.6.1  Réglage longitudinal des bras de la palette	40
23.6.2  Réglage de l'angle des bras de la palette	41
23.6.3  Réglage d'angle de la palette de repose-pieds	41
23.7 Consignes de sécurité	42
24 Roulettes anti-bascule	42
24.1 Position de service et position passive	42
24.2  Démontage et montage des roulettes anti-bascule	43
24.3 Consignes de sécurité	43
25 Freins	43
25.1 Frein à pousser	43
25.1.1 Ouverture et fermeture des freins	43
25.1.2  Réglage des freins	44
25.2 Frein à pousser avec blocage	46
25.3 Frein à tambour	47
25.4 Frein à pousser avec levier de frein intégré dans le protège-vêtements	47
25.4.1 Ouverture et fermeture des freins	47
25.4.2  Réglage des freins	48
25.5 Frein à pousser de stationnement pour l'accompagnateur	49
26 Poignées de poussée	50
26.1 Poignée de poussée de sécurité déportée vers l'arrière	50
26.2 Poignée de poussée centrale avec zone de prise repliable et arceau de poignée de poussée repliable	51
26.3 Consignes de sécurité	52
27 Transport de personnes dans des véhicules	52
27.1 Spécifications des normes	52
27.2 Systèmes de retenue	53
27.3 Marquage	54
27.4 Fixation du fauteuil roulant dans le véhicule	54
27.5 Consignes de manipulation et positionnement du fauteuil roulant dans le véhicule	55

27.6 Consignes de sécurité	57
28 Stockage.....	57
29 Transport	57
29.1 Prise en toute sécurité du produit.....	57
29.2 Transport d'une personne dans un véhicule	58
29.3 Sécurisation du produit dans le véhicule (sans personne).....	58
29.4 Franchissement d'obstacles avec une personne dans le produit.....	58
30 Dysfonctionnements	59
31 Nettoyage et entretien	59
32 Maintenance	60
32.1 Consignes générales	60
32.2 Plans de maintenance	60
32.3 Justificatifs de maintenance.....	61
33 Élimination et recyclage	61
34 Recyclage.....	61
35 Garantie.....	62
36 Responsabilité	62
37 Annexe : Couples de serrage, données de sécurité et outils.....	63
38 Annexe : Passeport pour les dispositifs médicaux / certificat de formation	64
39 Annexe : Procès-verbal de réception	65
39.1 Critères requis pour l'autorisation d'utilisation	65
39.2 Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur	66
40 Annexe : Listes d'inspection	67



Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV.



Pour les personnes malvoyantes, ce document est disponible au format PDF sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr. La police peut y être agrandie grâce à la fonction de loupe.

1 Avant-propos

Chère cliente, cher client,

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau produit PRO ACTIV. Vous venez ainsi de faire l'acquisition d'un produit de qualité, spécifiquement conçu pour répondre à vos besoins. Nous avons rassemblé ci-dessous quelques instructions pour une utilisation correcte et sûre de l'appareil. Nous vous remercions de bien vouloir lire cette notice avant d'utiliser le produit.

Le présent mode d'emploi décrit les équipements standard. Au cas où vous auriez installé des solutions personnalisées ou des équipements non standard sur votre produit, veuillez vous adresser à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à la société PRO ACTIV en cas de questions sur son maniement.

Le mode d'emploi, toujours dans sa dernière version, peut être téléchargé en format PDF dans notre rubrique de téléchargement sur www.proactiv-gmbh.eu/fr.

Nous sommes à votre entière disposition si vous avez d'autres questions relatives à ce produit ou à un autre de notre gamme.

Nous vous souhaitons toujours une bonne route et la plus grande mobilité.

Votre équipe PRO ACTIV

2 Explication des symboles

Les symboles utilisés dans ce mode d'emploi ont les significations suivantes :



Fabricant



Mises en garde et consignes de sécurité



Numéro de série

3 Conformité / autres informations

3.1 Classification

Le fauteuil roulant pour enfants et adolescents BUDDY (ci-après désigné « produit ») est considéré comme un produit de classe I.

3.2 Conformité



La société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH déclare en tant que fabricant que le produit concerné est un produit de la classe I et qu'il répond aux exigences de l'ordonnance européenne sur les produits médicaux (2017/745).

La présente déclaration perd toute validité en cas de modification du produit sans le consentement de la société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH.

3.3 Fabricant



PRO ACTIV Reha-Technik GmbH

Im Hofstätt 11

D-72359 Dotternhausen

Tél. +49 7427 9480-0

Fax +49 7427 9480-7025

E-mail : info@proactiv-gmbh.de

Web : www.proactiv-gmbh.eu/fr

4 Étendue de la livraison & contrôle du produit à la réception

La livraison inclut le produit avec l'équipement spécifié dans la commande, le mode d'emploi, le certificat de formation / procès-verbal de réception et les listes d'inspection. L'équipement de base est décrit au chapitre « Données techniques ». En fonction de votre commande, le produit est équipé d'autres accessoires recommandés, notamment une poignée de poussée, des roulettes anti-bascule et une ceinture ventrale.

Veuillez vérifier l'intégrité de la livraison dès la réception de votre produit.

Le produit a été testé avant l'expédition afin de garantir son parfait état de fonctionnement et est emballé dans des cartons spéciaux.

Veuillez vérifier le produit dès réception, si possible en présence du transporteur, pour détecter d'éventuels dommages liés au transport. Si vous pensez que des dommages sont survenus pendant le transport, prenez les dispositions suivantes :

1. Constat en présence du livreur - avec documentation photographique de l'emballage et du produit (vue d'ensemble et photos des détails).
2. Mention du dommage à la réception de la marchandise sur le justificatif de livraison.
3. Transmission à PRO ACTIV de la documentation photographique, du bon de livraison et du justificatif de livraison avec mention du dommage.

PRO ACTIV examinera ensuite le dommage signalé et conviendra avec vous de la marche à suivre (par exemple, envoi de pièces de rechange, retour pour réparation).

En cas de non-respect de ces instructions, le dommage ne pourra pas être reconnu.

5 Avant-propos

Avant de prendre la route, familiarisez-vous avec le présent mode d'emploi et observez en particulier l'ensemble des consignes de sécurité et les mises en garde qu'il contient.

Faites-vous conseiller, ainsi que les personnes vous assistant, par vos thérapeutes et médecins sur les actions que vous pouvez effectuer avec le produit en fonction de votre capacité momentanée avant de l'utiliser. Faites-vous également expliquer quelles techniques de fauteuil roulant adaptées à votre handicap.

 N'effectuez en aucun cas des actions avec ou sur le produit que vous n'avez pas apprises et que vous ne maîtrisez pas.

Bénéficiez également, ainsi que les personnes vous assistant, de conseils auprès de vos thérapeutes et médecins ainsi que de votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation concernant l'utilisation et les réglages de votre produit ainsi que les accessoires de sécurité

disponibles (par ex. roulettes anti-bascule et ceinture ventrale).

 Les conseils des médecins, des thérapeutes et du spécialiste en matériel de réadaptation doivent être strictement respectés en ce qui concerne les accessoires de sécurité indispensables.

 Si vous avez des doutes quant au maniement du produit ou si des défaillances techniques surviennent, veuillez vous adresser à votre revendeur en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV avant toute utilisation.

 Ne laissez jamais le produit sans surveillance.

 Sécurisez le produit contre une utilisation involontaire et le vol.

 Assurez-vous que la combinaison de votre produit avec les dispositifs d'autres fabricants (par ex. coussins, dispositifs d'entraînement, etc.) garantit le bon fonctionnement des différents composants et de l'unité ainsi formée. Des informations sur l'adéquation de la combinaison sont disponibles auprès des fabricants des autres composants ou auprès de votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

 Le produit contient des petites pièces qui peuvent éventuellement présenter un risque d'étouffement pour les enfants.

6 Usage prévu & indication

Ce produit permet de remplacer la marche des enfants et adolescents handicapés ou incapables de se déplacer par la conduite d'un fauteuil roulant à propulsion musculaire de manière réalisable techniquement. L'objectif est de maintenir ou d'accroître le plus possible la mobilité autonome et l'intégration de l'utilisateur actif du fauteuil roulant dans la vie quotidienne.

Indications : Handicap de marche ou limitation de la capacité de marche en raison d'une paralysie, de la perte d'un membre, d'un dé-

faut/déformation d'un membre, de contractures ou de lésions articulaires, de troubles neurologiques et musculaires.

Contre-indications : Certaines options du fauteuil roulant sont inadaptées à certaines conditions médicales ou limitations. Au cours de la consultation, le thérapeute/le médecin/le spécialiste de la rééducation fera une sélection appropriée.

En complément et pour des raisons de sécurité, seules sont autorisées à utiliser le produit les personnes qui :

- sont capables de bouger et de coordonner les mains et les bras de façon à pouvoir actionner sans restriction l'ensemble des éléments de commande.
- sont en état physique, psychique et visuel d'utiliser l'appareil en toute sécurité, quelle que soit la situation, et de répondre aux exigences qu'implique la circulation routière. Dans le cas d'enfants ou de personnes souffrant de déficiences mentales, motrices importantes ou visuelles, les accompagnateurs peuvent assurer la sécurité routière nécessaire par représentation et accompagnement.
- ont été formées au maniement du produit par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV.

7 Utilisation conforme

Ce fauteuil roulant pour enfants et adolescents est conçu pour l'utilisation sur les sols plats et stables en intérieur et en extérieur. Évitez tout déplacement sur une surface non stabilisée (par ex. gravillons, sable, boue, neige, glace ou mares d'eau), et par mauvais temps (par ex. tempête) sous peine de prendre des risques incalculables. Grâce à ses caractéristiques de conception spéciales, la largeur du BUDDY peut être modifiée en fonction de la croissance corporelle de l'enfant. En plus d'une variété d'options de réglage, la fonction « croissance » offre une adaptation optimale aux besoins individuels et à la taille de l'utilisateur par le remplacement de certains composants.

La charge maximale autorisée du produit en version standard est de 100 kg. Des fabrications personnalisées peuvent être conçues pour une charge supérieure qui doit alors être inscrite sur la plaque signalétique. Veuillez noter que la charge limite inscrite sur la plaque signalétique ne doit pas être dépassée, même dans le cadre de transports d'objets et d'exercices de force sur le produit. Notez que le poids maximal de la charge est réduit en conséquence par les composants à limite de charge inférieure fixés au produit tels que les roues d'entraînement avec peu de rayons.

L'utilisation conforme du produit est la condition essentielle pour un fonctionnement en toute sécurité. En principe, le produit ne peut être utilisé que pour les applications qui sont énumérées et décrites dans ce mode d'emploi. Cela comprend le stockage, le transport, l'entretien/le contrôle et la réparation ainsi que les consignes de sécurité figurant dans les chapitres respectifs de ce mode d'emploi.

8 Données techniques

8.1 Poids du produit

Le poids total peut être réalisé dans l'équipement de base à partir de 9,4 kg.

8.2 Poids de charge

Poids de charge maximal :

Charge utile de 100 kg

8.3 Hauteur des obstacles et rayon de braquage

Hauteur maximale des obstacles franchissables / surmontables : 10 cm

Rayon de braquage :

- env. 1,3 m sans manœuvre
- env. 1,1 m avec manœuvre (dépend fortement du nombre de manœuvres)

8.4 Équipement de base et dimension

Dans le modèle de base, le produit est équipé d'un système d'assise et de dossier, de parties latérales, de roues avant, de roues d'entraînement, y compris les pneumatiques et les mains courantes, d'un frein à pousser et d'un repose-pieds.

Dimensions BUDDY :

Largeur d'assise : 20 - 46 cm

Profondeur d'assise : 22 - 40 cm

Hauteur dossier : 20 - 48 cm

Carrossage : 1°, 2,5°, 4°, 6°, 8°, 10°

Angle du dossier : Angle d'ouverture tube d'assise/tube dorsal 70°-95°

Grandir avec le BUDDY :

La largeur d'assise du BUDDY peut s'agrandir afin de s'adapter à la croissance de la taille de l'enfant ou de l'adolescent. Pour élargir le produit, les trois tubes de liaison transversale ainsi que le tube de renfort du dossier sont télescopiques en pas de 1 cm selon les trous percés. À partir d'une largeur d'assise initiale de 26 cm, la plage de réglage s'élève à 4 cm. Pour élargir encore plus le produit, un nouveau jeu de tubes transversaux en pas de 1 cm est disponible.

Il convient de vérifier pour toutes les mesures d'élargissement si un remplacement d'éléments est requis. Contactez votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV si vous souhaitez entreprendre des modifications de la largeur d'assise.

8.5 Durée de vie

La durée de vie du produit est de 6 ans.

9 Plaque signalétique et marquages sur le produit

La **plaquette signalétique** se trouve sur le cadre du produit. Le modèle exact, le numéro de série et les autres données techniques figurent sur la plaque signalétique.

Pour la prise de contact avec votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou PRO ACTIV concernant votre produit, préparez toujours le numéro de série et l'année de construction figurant sur la plaque signalétique.

PROACTIV	Modell model
 PRO ACTIV	SN serial number
Reha-Technik GmbH Im Hofstätt 11 D-72359 Dotternhausen www.proactiv-gmbh.de	 date of manufacture
  	max. Zuladungkg max. load
	max. Anhängelastkg max. towed capacity

 **CE** Marquage CE
« conformité européenne »

 **MD** Dispositif médical

 Fabricant

 Respecter le mode d'emploi

 **SN** Numéro de série

 Date de fabrication

Le produit est identifié par d'**autres symboles** (autocollants) :



le produit n'est pas homologué comme siège dans les véhicules,



le produit est homologué comme siège dans les véhicules, marquage des liaisons par ancrages sur le fauteuil roulant resp. des points de fixation pour les systèmes de retenue du fauteuil roulant.

De plus amples informations à ce sujet se trouvent au chapitre 27.

10 Mise en service et remise en main

Le produit vous est remis en état prêt à l'emploi par un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation, un commercial ou un conseiller produit de la société PRO ACTIV.

Vous serez instruit de manière précise dans la manipulation du produit à l'aide du mode d'emploi fourni. À cette occasion, vous recevrez un certificat de formation et un procès-verbal de remise en main comme justificatifs écrits. De plus, vous recevrez le mode d'emploi et le cas échéant d'autres accessoires. Pour la formation, il est recommandé de faire appel à une tierce personne qui pourra ensuite apporter son aide dans le cadre du maniement de l'engin en cas de besoin.

Pendant la remise en main, il faudra remplir le certificat de formation (chapitre 38), le procès-verbal de réception, mais aussi les listes d'inspection correspondantes (chapitre 39). Le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation est tenu de faire parvenir les documents remplis à PRO ACTIV par e-mail sous la forme d'un fichier, ou au format papier par fax ou par courrier, à des fins d'archivage.

11 Prise en main du produit & de l'environnement

Lors de la première mise en service du produit, déplacez-vous à sa vitesse minimale afin de vous familiariser avec le comportement routier du produit. Adaptez toujours la vitesse et les manœuvres de conduite à vos propres capacités et aux situations extérieures. Très rapidement, vous aurez le sentiment de manier le produit en toute sécurité. Avant de descendre une pente ou de gravir une côte avec le produit, vous devez savoir maîtriser ce dernier en toute sécurité sur le plat.

Exercez-vous à vous pencher, à saisir, vous étirer et vous transférer jusqu'à connaître les limites de vos capacités. Faites-vous aider jusqu'à savoir ce qui peut causer une chute ou un renversement et comment les éviter.

Faites connaissance avec l'environnement dans lequel vous souhaitez utiliser le produit. Faites attention aux obstacles et apprenez à les franchir ou à les éviter.

12 Avant tout déplacement / utilisation – consignes de sécurité

 Ne pas marcher sur le repose-pieds pour monter dans le fauteuil roulant en raison du risque de basculement.

 Avant tout déplacement, vérifiez l'état des roues (par ex. inspection visuelle des rayons et des jantes, contrôle de la présence de dommages, de corps étrangers ou de fissures sur les pneus). Si vous avez des doutes quant à son bon fonctionnement, vous ne devez plus utiliser votre produit.

 Vérifiez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Tenez compte des indications du fabricant qui sont inscrites sur les pneus. En cas de pression insuffisante des pneus, la capacité de fonctionnement optimale du frein à pousser n'est plus garantie et une pression de gonflage insuffisante agit sur la tenue de route. De plus, le risque de dysfonctionnement des pneumatiques augmente.

 Avant le début du trajet, vérifiez le bon fonctionnement des freins de votre produit. Il convient de n'entreprendre aucun déplacement tant que l'ensemble des freins n'est pas opérationnel.

 Vérifiez à intervalles réguliers l'état de stabilité du système d'assise et de dossier et faites-les évaluer en cas de doute par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

 Veillez toujours à ce que vos pieds ne puissent pas glisser de la palette de repose-pieds pendant l'utilisation du produit.

 Assurez-vous avant l'utilisation du produit que les roulettes anti-bascule sont fonctionnelles et en position d'utilisation.

⚠ En raison des influences environnantes, les propriétés et ainsi la fixation solide des revêtements de poignée de poussée peuvent subir dans certaines circonstances des modifications négatives. Pour cette raison, la stabilité et la fixation solide des poignées doivent être vérifiées avant chaque utilisation. Si tel n'est plus le cas, les poignées de poussée ne doivent plus être utilisées avant leur remise en état.

⚠ Assurez-vous avant chaque utilisation que les roulettes anti-bascule et les poignées de poussée sont bloquées solidement et que les axes à démontage rapide des roues avant et d'entraînement sont également verrouillés.

⚠ Le produit dispose, en fonction du modèle, de mécanismes de pliage/verrouillage présentant un risque d'écrasements (par ex. pincements des doigts). Par conséquent, les manipulations de ces mécanismes doivent être expliquées par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation et il vous faudra les tester vous-même sous sa direction.

⚠ Si nécessaire, vous pouvez équiper votre produit avec une ceinture de maintien du buste ou une ceinture ventrale adaptée. Veillez à ce que la ceinture soit posée de sorte à n'exercer aucun effet négatif sur la respiration, à ne provoquer aucun étranglement lors d'un renversement ou d'un basculement du produit et à pouvoir être enlevée aisément par vous-même seul en cas d'urgence.

⚠ Veillez à ce que l'éclairage passif (réflecteurs) soit toujours présent sur votre produit, bien visible et en parfait état.

⚠ Emmenez toujours avec vous pour la réparation d'une panne de pneu en chemin un kit de réparation et une pompe à air. Une alternative à cela est un spray de réparation remplissant votre pneu avec une mousse durcissante.

13 Pendant le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

⚠ Notez que les pièces de votre produit peuvent fortement chauffer lorsque les températures ambiantes sont élevées (par ex. sauna). À partir de 50 °C, le produit risque d'être endommagé et, à partir de 40 °C, l'utilisateur risque de se brûler, un risque à ne pas sous-estimer pour les personnes présentant des troubles de la sensibilité. Pour cette raison, le produit ne doit pas être soumis à de telles contraintes thermiques. En cas de dommages aux personnes et aux biens résultant de telles contraintes, aucune responsabilité ou garantie ne sera acceptée par de PRO ACTIV. Il existe également des risques avérés à des températures extrêmement basses, devant être réduits par ex. à l'aide de vêtements isolants.

⚠ N'abordez les pentes que s'il est possible de contrôler le produit en toute sécurité à l'aide des mains courantes. Ne roulez pas avec votre produit sur des pentes supérieures à 10%.

⚠ Réduisez la vitesse dans les virages à un minimum et penchez si possible le haut de votre corps dans le sens du virage.

⚠ Ne vous déplacez pas perpendiculairement à une pente et une montée en raison du risque de basculement.

⚠ Ne vous arrêtez pas dans une montée raide sinon vous risquez de perdre le contrôle du produit. Si possible, ne faites pas de demi-tour ni de changement de direction dans une montée.

⚠ Notez que le frein à pousser et le frein intégral sont des freins de stationnement, ne devant être actionnés que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

⚠ N'accrochez aucun objet (sacs à bandoulière, etc.) sur le produit.

⚠ Respectez la vitesse maximale autorisée (allure au pas de 6 km/h) dans les zones réservées aux piétons, ainsi qu'une distance

latérale suffisante (si possible, au moins la largeur d'un fauteuil roulant) par rapport aux obstacles et autres usagers de la route.

 Évitez tout déplacement sur une surface non stabilisée (par ex. gravillons, sable, boue, neige, glace ou mares d'eau profondes).

 Lors du déplacement sur des voies en mauvais état (par ex. gravillons, nids-de-poule), il y a un risque de crevaison et de basculement.

 En cas de conduite sur des voies en mauvais état avec des nids-de-poule et des pavés détachés, évitez les blocages des roues avant par une conduite vigilante.

 Le produit peut avoir une influence sur d'autres dispositifs, par ex. les portiques anti-vol dans les magasins.

 Le produit est uniquement destiné au transport d'une personne à mobilité réduite et ne doit pas être détourné pour un autre usage, par ex. pour le transport de marchandises.

 Pour la conduite en marche arrière, les roulettes anti-basculement doivent toujours être utilisées, car il existe un risque de basculement. Si cela est impossible, il faut s'assurer avec l'aide d'autres personnes qu'un basculement est impossible.

 Le produit doit exclusivement être propulsé à l'aide des mains courantes. En cas de propulsion avec les pneumatiques (pouces ou doigts sur la surface de roulement des pneumatiques), il existe un risque d'écrasement ou de blessure des doigts et des pouces.

 N'attrapez pas les roues dans la zone des rayons ou dans les endroits étroits dans la zone des roues. Il existe un risque de blessure accru lors de la conduite. En cas de coordination limitée des membres, les rayons doivent par ex. être pourvus d'une protection afin de minimiser les risques.

 Pendant la conduite, il ne faut pas fumer, car le système d'assise et de dossier peut être endommagé par les cendres qui tombent.

14 Consignes de sécurité relatives aux obstacles

 Le franchissement d'escaliers est interdit avec le produit.

 En raison du risque très accru de basculement et de blessure, il ne faut franchir avec le produit des escaliers roulants que lorsqu'une formation de sécurité correspondante a été effectuée et qu'un accompagnateur est à proximité pour la sécurité.

 La hauteur des obstacles que le produit peut franchir est de 10 cm au maximum.

 Lors du franchissement / passage d'obstacles, vous devez impérativement éviter de rester accroché avec des parties du produit ou du corps à l'obstacle, car cela peut aboutir à des chutes, des blessures graves pour l'utilisateur et les tiers ainsi qu'à des dommages sur le produit.

 Abordez toujours les trottoirs et autres obstacles à franchir de manière frontale ou à angle droit, et à la plus petite vitesse nécessaire. En cas d'approche ou de franchissement en biais d'un obstacle avec une seule roue du fauteuil roulant, il y a un risque accru de basculement latéral.

 Si le produit avec l'utilisateur doit être transporté au-dessus d'un obstacle, et si des dispositifs prévus à cet effet, comme des rampes d'accès ou des ascenseurs sont présents, ceux-ci doivent être utilisés. Si de tels dispositifs existent, l'obstacle doit être franchi à l'aide de deux personnes portant le fauteuil. Pour ce faire, le produit ne doit pas être porté par les parties latérales, les roues d'entraînement ou le repose-pieds. Pour porter le produit, nous recommandons de tenir celui-ci sur le cadre et sur la barre de renfort du dossier.

 Avant de franchir un obstacle (marches, seuils, etc.), les roulettes anti-bascule doivent être basculées de la position de service à la position passive ou retirées de sorte qu'elles ne puissent pas heurter l'obstacle et vous faire chuter. Après le franchissement de l'obstacle, les roulettes anti-bascule doivent être immédiatement remises en position de service (chapitre 24).

 Pour le franchissement d'obstacles tels qu'un trottoir ou une marche, le produit doit être basculé activement. Sinon, la roue avant peut se mettre en position transversale par rapport à l'obstacle et se bloquer. Cela peut avoir pour conséquences des dommages à la roue avant ou à la fourche de roue avant et blesser l'utilisateur. Si un basculement actif est impossible, l'obstacle ne doit alors pas être franchi, ou il est nécessaire de demander de l'aide à un accompagnateur. Ce point doit particulièrement être respecté lors de l'utilisation d'une propulsion supplémentaire.

15 Consignes de sécurité relatives aux zones dangereuses et aux situations à risque

L'utilisateur du produit détermine lui-même les itinéraires à parcourir en tenant compte de ce mode d'emploi, de ses connaissances de conduite et de ses capacités physiques.

Les connaissances techniques personnelles jouent notamment un rôle dans le cas des zones dangereuses énumérées ci-après, dont le franchissement est laissé à l'appréciation de l'utilisateur du produit :

- jetées, aires d'atterrissement et de débarquement, chemins et places en bordure de cours d'eau, ponts non sécurisés et digues.
- chemins étroits, descentes (par ex. rampes et voies d'accès), chemins étroits en pente, routes de montagne.
- chemins étroits et/ou raides et/ou inclinés près de grandes routes ou à proximité de fossés.

- routes recouvertes de feuilles, de neige ou verglacées.
- rampes et dispositifs de levage sur des véhicules.

 Dans les virages ou lorsqu'il s'agit de tourner dans des montées ou dans des descentes, il peut y avoir un risque accru de basculement latéral en raison du déport du centre de gravité. Évitez de telles manœuvres. Effectuez ces manœuvres, si elles ne peuvent être évitées, avec une grande prudence et uniquement à vitesse lente. Le cas échéant, la manœuvre ne peut être réalisée qu'avec l'aide d'une tierce personne.

 Abordez les escaliers, les bordures, les trous et autres zones à risque avec une extrême prudence.

 Une prudence extrême est requise lors de la traversée de grands axes, de carrefours et de passages à niveau. Ne franchissez jamais des rails sur la chaussée ou des passages à niveau en parallèle, car les roues pourraient se trouver coincées, ce qui rendrait le produit difficile à manier.

 Une prudence toute particulière est requise lorsque vous roulez sur des rampes ou sur des dispositifs de levage de véhicules. Assurez-vous à l'avance que la rampe est assez large afin de ne pas risquer qu'une des roues du produit glisse de la rampe. Pendant la montée ou la descente de la rampe ou du dispositif de levage, actionner le frein de stationnement du fauteuil. Gardez toujours le produit au milieu de la rampe.

 L'adhérence des pneus peut diminuer sur un sol mouillé. Il existe un risque accru de dérapage. Adaptez votre comportement routier, de freinage et de braquage en conséquence.

16 Après le déplacement / l'utilisation – consignes de sécurité

- ⚠ Actionnez le frein de stationnement du produit avant de descendre.
- ⚠ Ne pas marcher sur le repose-pieds pour monter dans le fauteuil roulant en raison du risque de basculement.

17 Possibilités de réglage individuelles

⚠ Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

17.1 Réglage de la hauteur d'assise arrière

Le produit est équipé d'une plaque de roue qui permet de régler la hauteur d'assise.



Figure 1 : Plaque de roue pour le réglage de la hauteur d'assise à l'arrière (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)



Figure 2 : Plaque de roue pour le réglage de la hauteur d'assise à l'arrière (vue du côté intérieur du produit)

Pour régler la hauteur d'assise à l'arrière, retirez d'abord les roues d'entraînement à l'aide des axes à démontage rapide (voir chapitre 21.1) afin d'accéder directement aux plaques de roue. À présent, il y a trois possibilités.

17.1.1 Retourner la plaque de roue de 180°

La fente de la plaque de roue n'est pas au centre, ce qui permet de **réduire d'environ 1 cm la hauteur d'assise** en retournant la plaque de roue de 180°.

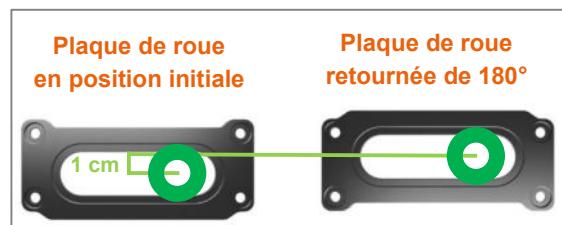


Figure 3 : Modification de la hauteur d'assise à l'arrière en retournant la plaque de roue de 180°



Figure 4 : Vis de fixation M6 de la plaque de roue (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)



Figure 5 : Plaque de roue avec cale de carrossage (vue du côté extérieur du produit)

1. Démontez les plaques de roue des deux côtés en desserrant de chaque côté les quatre vis de fixation M6 (clé de 4 mm) qui sont vissées dans des inserts à l'intérieur de tubes. Lorsque les deux vis sont desserrées, les inserts tombent du même côté du tube ou tombent des trous des tubes inférieurs du cadre.
2. Retournez ensuite la plaque de roue de 180° et placez-la derrière les mêmes trous dans le cadre que précédemment. Veillez à ce que les cales d'alignement et les cales du carrossage (entre le cadre et la plaque de roue, voir fig. 5) soient remontées de la même manière qu'à la sortie d'usine (elles ne doivent pas tourner avec la plaque de roue).
3. Revissez les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) et serrez-les à un couple de serrage de 11 Nm. Veillez à poser la rondelle sur chaque vis. Les inserts munis d'un trou fileté M5 sur le bas peuvent être positionnés dans le tube avec une tige filetée. Le cas échéant, des inserts munis de trous filetés sont montés à un angle de 6°. Ceux-ci sont marqués d'un côté d'un creux (fig. 6) qui doit être orienté vers l'extérieur lors du montage. L'orientation correcte est indispensable.



Figure 6 : Insert de plaque de roue de 6° avec trou fileté et creux d'un côté

4. Tournez ensuite la douille de roue d' entraînement et positionnez-la dans la fente de la plaque de roue de sorte que le réglage du carrossage de la roue d' entraînement et du point de basculement soit correct. Respectez les consignes du chapitre 17.3.

17.1.2 Monter la plaque de roue dans les autres trous du cadre

- Si la plaque de roue est montée en position initiale dans les trous les plus bas du cadre, le montage décalé d'un trou du cadre vers le haut permet de **réduire de 2 cm** la hauteur d'assise à l'arrière.
- Si la plaque de roue est montée en position initiale dans les trous les plus hauts du cadre, le montage décalé d'un trou du cadre vers le bas permet d'**augmenter de 2 cm** la hauteur d'assise à l'arrière.



Figure 7 : Modification de la hauteur d'assise à l'arrière en déplaçant la plaque de roue dans les trous du cadre

Pour le démontage et la pose des plaques de roue, respectez les consignes du chapitre 17.1.1. En reposant les plaques de roue, utilisez les autres trous du cadre.

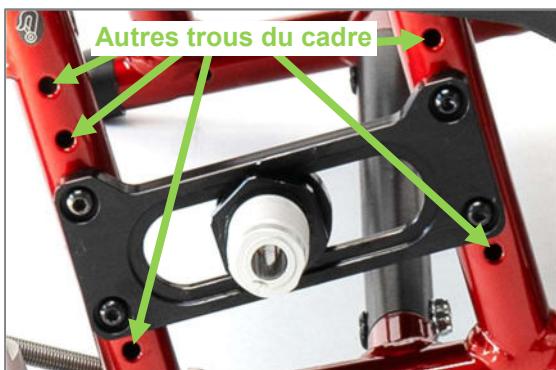


Figure 8 : Trous du cadre (vue du côté extérieur du produit, roue d'entraînement enlevée)

17.1.3 Récapitulatif



Figure 9 : Exemple de position initiale pour le réglage

Pour le réglage de la hauteur d'assise pour la position initiale montrée dans la figure précédente, il est possible de faire les choses suivantes :

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de 1 cm : rotation de la plaque de roue de 180°

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de 2 cm : décalage de la plaque de roue d'un trou du cadre vers le haut

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de 3 cm : décalage de la plaque de roue d'un trou du cadre vers le haut et rotation de la plaque de roue de 180°

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de 4 cm : décalage de la plaque de roue de deux trous du cadre vers le haut

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de 5 cm : décalage de la plaque de roue de

deux trous du cadre vers le haut et rotation de la plaque de roue de 180°

Réduction de la hauteur d'assise à l'arrière de 6 cm : décalage de la plaque de roue de trois trous du cadre vers le haut

En position initiale, si la plaque de roue se trouve dans les trous les plus hauts du cadre, il est également possible d'augmenter la hauteur d'assise.

17.1.4 Consignes générales

À chaque modification de la hauteur d'assise arrière :

- les freins doivent être réajustés (voir chapitre 25),
- les axes de fourche de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 22.4),
- l'angle du dossier doit éventuellement être repositionné (voir chapitre 18.1),
- un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm (voir chapitre 23).

17.2 Réglage de la hauteur d'assise avant/ de l'inclinaison du siège

Si la hauteur d'assise est réglée à l'arrière, l'inclinaison du siège ou la hauteur d'assise peut être réglée à l'avant. Ce réglage s'effectue à l'aide de la position des roues avant dans les fourches de roue avant et de la taille de la fourche de roue avant.

17.2.1 Réglage par positionnement des roues avant dans les fourches de roue avant

Les réglages de la hauteur d'assise avant ou de l'inclinaison du siège peuvent être effectués par le positionnement de la roue avant dans la fourche de roue avant. Généralement, les fourches de roue avant ont trois positions possibles permettant de modifier la hauteur d'assise avant par pas de 15 mm.

- Si l'inclinaison du siège ou si la hauteur d'assise avant doit être augmentée, la roue avant se monte dans une position plus basse dans la fourche de roue avant.
- Si l'inclinaison du siège ou si la hauteur d'assise avant doit être réduite, la roue avant se monte dans une position plus haute dans la fourche de roue avant.

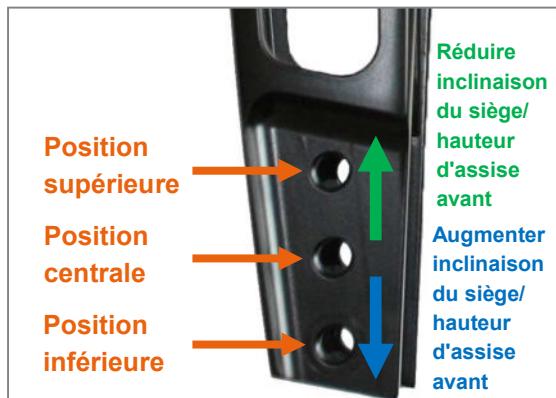


Figure 10 : Trois positions dans la fourche de roue avant pour le positionnement de la roue avant et son effet sur la hauteur d'assise avant

Les instructions de montage et de démontage des roues avant sont disponibles au chapitre 22.1.

17.2.2 Réglage par remplacement de la fourche de roue avant

Si la plage de réglage de la fourche de roue avant présente ne suffit pas, il faut utiliser une taille plus grande ou plus petite.

Ici, la position inférieure de la taille de fourche 1 correspond à la position supérieure de la taille de fourche 2 et la position inférieure de la taille de fourche 2 à la position supérieure de la taille de fourche 3.



Figure 11 : Tailles de fourche de roue avant avec identification des réglages identiques de hauteur d'assise pour les différentes tailles de fourche de roue avant

Les instructions de remplacement des fourches de roue avant sont disponibles au chapitre 22.3.

17.2.3 Consignes générales

À chaque modification de l'inclinaison du siège ou de la hauteur d'assise avant :

- les axes de fourche de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 22.4),
- l'angle du dossier doit éventuellement être repositionné (voir chapitre 18.1),
- un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm (voir chapitre 23).

17.3 Adaptation du point de basculement

Un **comportement optimal de basculement** du produit est obtenu lorsque le logement d'axe des roues d'entraînement se trouve à proximité du centre de gravité du corps. Un produit réglé de cette manière peut être conduit sans grand effort et les petites irrégularités et bordures peuvent être franchies grâce au basculement.

La conduite sur les deux roues d' entraînement (basculement) est ainsi facile à apprendre. Le basculement vers l'arrière doit être empêché pour les utilisateurs de fauteuil roulant inexpérimentés grâce aux roulettes anti-basculement. Le réglage doit toujours être adapté aux besoins et aux capacités de l' utilisateur du fauteuil roulant de manière à garantir une conduite en toute sécurité.

Le réglage du point de basculement s'effectue en modifiant le positionnement des douilles de roue d' entraînement dans les plaques de roue.

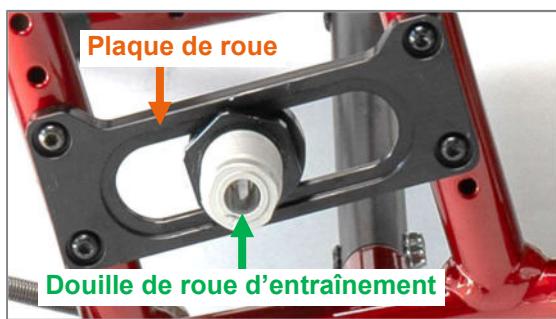


Figure 12 : Plaque de roue et douille de roue d' entraînement (vue du côté extérieur du produit, roue d' entraînement enlevée)

Pour régler le point de basculement, retirer d'abord les roues d' entraînement à l'aide des axes à démontage rapide (voir chapitre 21.1) afin d'accéder directement aux plaques de roue. Procédez ensuite comme suit :

1. Desserrez l'écrou de fixation extérieur (clé de 36 mm) des deux côtés.

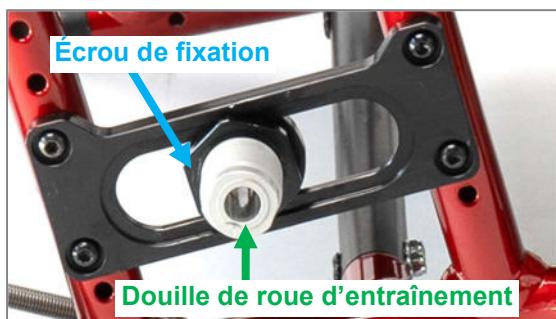


Figure 13 : Écrou de fixation de roue et douille de roue d' entraînement (vue du côté extérieur du produit, roue d' entraînement enlevée)

2. Faites glisser à présent les douilles de roue d' entraînement le long des fentes des plaques de roue jusqu'à la position de basculement souhaitée, de sorte que les nez des coulisseaux soient placés dans les rainures ondulées des plaques de roue. Veillez à ce que les deux douilles de roue d' entraînement à droite et à gauche se trouvent exactement dans la même position de basculement. Les rainures situées au dos servent d' orientation.

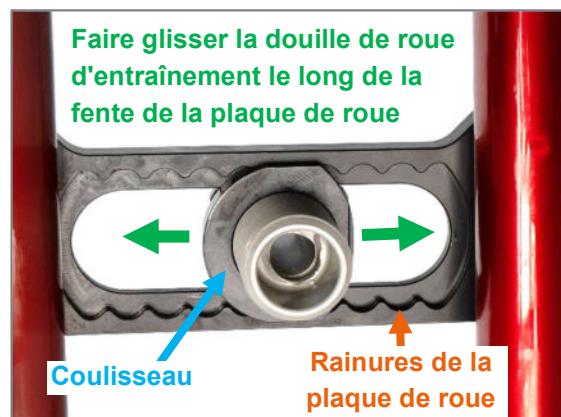


Figure 14 : Faire glisser la douille de roue d' entraînement le long de la fente de la plaque de roue (vue du côté intérieur du produit)

3. Pour terminer, serrez les écrous de fixation extérieurs (clé de 36 mm) à gauche et à droite à un couple de serrage de 48 Nm.

17.3.1 Consignes générales

Après chaque modification du point de basculement :

- les axes de fourche de roue avant doivent être réajustés (voir chapitre 22.4),
- les freins doivent être réajustés (voir chapitre 25),

! Des réglages extrêmes, comme des roues d' entraînement montées très en avant, sont uniquement autorisés pour des utilisateurs de fauteuil roulant chevonnés pouvant transférer le poids sur la roue avant activement.

⚠ Afin de réduire le risque de basculement vers l'arrière, l'utilisation de roulettes anti-basculement est recommandée, même pour les réglages sans risque de basculement.

18 Système de dossier

⚠ Évitez de vous laisser tomber sur la plaque d'assise/le système d'assise et de dossier/dossier rigide, car cela augmente grandement le risque de déréglage, de chute ou de défaut.

18.1 Angle du dossier

18.1.1 Possibilités de réglage sur les dossiers vissés de manière fixe aux parties latérales

⚠ *Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV*

Sur les dossiers qui sont vissés de manière fixe aux parties latérales, il n'y a aucune possibilité de réglage flexible de l'angle du dossier sans outil.

Toutefois, un réglage permanent de l'angle du dossier en pas de 5° vers l'avant ou l'arrière est possible avec un outil. Pour cela, il y a des trous percés dans la zone arrière de la partie latérale et un trou oblong en bas pour le positionnement des barres du dossier. Pour régler le dossier vers l'avant ou l'arrière, desserrez les deux vis de fixation M5 (clé de 3 mm) avec rondelles de chaque côté et positionnez les vis de fixation avec rondelles dans les trous souhaités de la partie latérale en haut et en bas dans la position correspondante dans le trou oblong (position identique à gauche et à droite). Resserrez ensuite les vis de fixation M5 (clé de 3 mm) à 6 Nm et bloquez-les avec un frein-filet.



Figure 15 : Réglage de la position du dossier par les trous percés dans la partie latérale

18.1.2 Possibilités de réglage sur les dossiers réglables

En cas d'équipement avec un dossier réglable et pliable, l'angle du dossier peut être réglé sans outil et le dossier peut être entièrement replié. L'angle du dossier peut être bloqué sur 7 positions en pas de 5°.

⚠ Notez qu'en augmentant l'angle entre le dossier et le système d'assise, le centre de gravité est décalé vers l'arrière et que le point de basculement est ainsi atteint plus tôt.

18.1.3 Consignes pour une bonne tenue d'assise avec un dossier réglable

Pour une bonne tenue d'assise, nous recommandons si possible de placer le dossier verticalement par rapport au sol.

Pour les dossiers bas en raison du handicap avec système de sangles adapté, il est avantageux dans certains cas pour une bonne stabilité d'incliner légèrement le dossier vers l'avant et de desserrer la sangle supérieure de la toile de dossier de sorte que la flèche soit plus importante dans la zone supérieure (voir chapitre 18.2).

La possibilité de réglage de l'angle du dossier aide à l'assise active et assure la flexibilité de l'utilisateur du fauteuil roulant. Quelques exemples ci-après :

- Si une modification de l'inclinaison du siège (voir chapitre 17.2) doit être effectuée, le dossier peut être réglé conformément en inclinaison.

- Lors d'un déplacement en côte ou du transport d'un sac (par ex. sac à dos) sur le dossier, le centre de gravité se décale vers l'arrière et le risque de basculement augmente. Ce risque peut être réduit en réglant de manière correspondante l'angle du dossier vers l'avant.
- Pour une assise confortable, le dossier peut être bloqué dans une position arrière afin qu'il soit légèrement incliné en arrière.

18.1.4 Adaptation de l'angle sur dossier réglable ou repliage du dossier

Pour **régler le dossier**, déchargez-le (il y a sinon un risque de basculement) et desserrez ensuite les boulons d'arrêt qui s'enclenchent à gauche et à droite dans les trous de blocage des parties latérales. Passez la main sous de la toile d'assise et tirez au centre de la corde reliée aux boulons d'arrêt vers l'avant.



Figure 16 : Boulon d'arrêt en prise dans le trou de blocage sur la partie latérale (vue du côté extérieur du produit, sans protège-vêtements)



Figure 17 : Corde pour l'actionnement des boulons d'arrêt et ainsi le réglage de l'angle du dossier

Lorsque les deux boulons d'arrêt sont débloqués en tirant sur la corde, vous pouvez régler le dossier selon vos besoins et le bloquer à nouveau en relâchant la corde. Il faut veiller ici au blocage correct des deux boulons d'arrêt dans les trous de blocage voulus (position identique à gauche et à droite) avant de recharger le dossier.

Dans la **plage de réglage** du dossier, il est possible de monter une vis de butée comme limiteur.



Figure 18 : Vis de butée (vue du côté extérieur du produit)

⚠ Vérifiez après chaque réglage de l'angle du dossier que le dossier est bien bloqué par les boulons d'arrêt.

Pour **replier le dossier**, tirez sur la corde vers l'avant et rabattez en même temps le dossier vers le bas jusqu'à ce qu'il repose sur la surface d'assise. Si vous souhaitez remettre le dossier à l'angle voulu, procédez comme décrit précédemment pour le réglage de l'angle du dossier.



Vidéo : Réglage de l'angle du dossier & repliage

18.2 Dossier adapté à la silhouette du dos et ses possibilités de réglage

Le système de dossier « Dossier adapté à la silhouette du dos et rembourrage de dossier » se compose d'un système de sangles et d'un rembourrage. La tension du dossier peut être

adaptée aux besoins individuels à l'aide de bandes Velcro.

Ce système de revêtement peut « grandir » en cas de modification de la largeur d'assise dans certaines zones. Contactez à ce propos votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV si vous souhaitez entreprendre des modifications de la largeur d'assise.

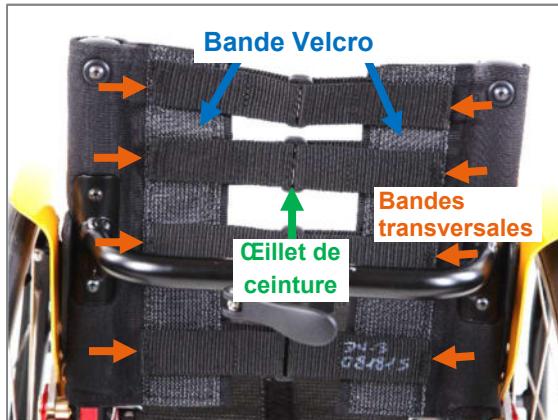


Figure 19 : Réglage de la tension par les bandes transversales

Pour le **réglage de la tension**, retirez d'abord le rembourrage de dossier superposé, puis réglez les bandes transversales avec l'œillet de ceinture selon vos souhaits à l'aide du système de Velcro. Veillez à ce que l'œillet de la ceinture soit aussi centré que possible après le réglage. Enfin, fixez à nouveau le rembourrage de dossier.

Si une bande sort accidentellement pendant le réglage, procédez comme suit pour **enfiler la bande** : Passez la bande transversale dans l'œillet de ceinture, puis attachez-la à la sangle en Velcro du même côté où la bande transversale est cousue.

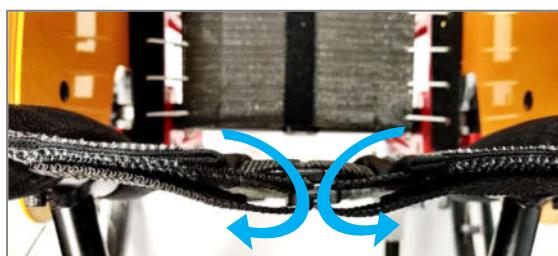


Figure 20 : Sens d'enfilage des bandes transversales dans l'œillet de ceinture

18.3 Dossier ergonomique rigide et ses possibilités de réglage

Le système de dossier « Dossier ergonomique rigide » se compose d'une coque en aluminium, de bandes Velcro transversales et, le cas échéant, d'un rembourrage de dossier.

Une **flèche** est déjà intégrée dans le dossier rigide par sa forme. Elle ne peut pas être réglée.

Un **soutien lombaire** personnalisé peut cependant être réglé à l'aide des bandes Velcro transversales. Pour ce faire, le rembourrage de dossier est retiré à l'aide des bandes Velcro. Les bandes transversales peuvent désormais être tendues en fonction des besoins individuels en desserrant et en reposant le système de bandes Velcro.



Figure 21 : Dossier rigide ergonomique (vue de l'arrière)



Figure 22 : Dossier ergonomique rigide sans rembourrage de dossier avec bandes Velcro transversales (vue de l'avant)

Remettez ensuite le rembourrage de dossier à l'aide des bandes Velcro.

18.4 Barre de renfort Ergo Back et ses possibilités de réglage

Le système de dossier « Barre de renfort Ergo Back » se compose en règle générale d'une barre de renfort du dos(avec ou sans bombardement lombaire) et, selon le choix, d'un dossier rigide adaptable avec rembourrage de dossier adapté. Les possibilités de réglage du **dossier rigide** sont décrites au chapitre 18.3.



Figure 23 : Barre de renfort Ergo Back avec dossier rigide (vue latérale)

19 Système d'assise

⚠ Évitez de vous laisser tomber sur la plaque d'assise/le système d'assise et de dossier/dossier rigide, car cela augmente grandement le risque de déréglage, de chute ou de défaut.

Le système d'assise se compose généralement d'une toile d'assise Body Contour élastique ou d'une plaque d'assise.

Aucune possibilité de réglage n'existe sur un système d'assise avec **toile d'assise Body Contour**. La toile d'assise Body Contour a un effet élastique et forme lors de l'assise une flèche.



Figure 24 : Toile d'assise Body Contour

La **plaqué d'assise en aluminium** n'offre aucune possibilité de réglage. Elle est utilisée souvent comme base pour la création d'une assise personnalisée et adaptée à l'anatomie.



Figure 25 : Plaque d'assise en aluminium

Remarque :

Il est obligatoire d'utiliser un coussin sur le système d'assise. Le coussin empêche le refroidissement de l'abdomen en cas de températures froides et protège de la salissure et de l'humidité. Par ailleurs, le coussin d'assise assure une répartition régulière de la pression sur les fesses et atténue les coups ainsi que les secousses.

20 Protège-vêtements

20.1 Protège-vêtements en aluminium amovible par encliquetage

20.1.1 Aperçu des désignations



Figure 26 : Arbre à cardan de dossier



Figure 29 : « Prise de partie latérale vissée » (vue sans protège-vêtements)

20.1.2 Démontage et montage du protège-vêtements

Pour **démonter le protège-vêtements**, celui-ci est d'abord tiré de la « prise de partie latérale vissée » à l'avant puis à l'arrière en dehors de l'arbre à cardan de dossier.



Figure 27 : Protège-vêtements retiré du produit



Figure 30 : Protège-vêtements tiré à l'avant en dehors de la « prise de tôle latérale vissée » (vue sans roue d'entraînement)



Figure 28 : Protège-vêtements posé sur le produit (vue sans roue d'entraînement)

Pour **monter le protège-vêtements**, celui-ci est d'abord inséré avec la prise de tôle latérale arrière sur l'arbre à cardan de dossier, puis la prise de la partie latérale avant est enfoncee dans la « prise de la partie latérale vissée ».



Figure 31 : Prise de partie latérale arrière enfoncee sur l'arbre à cardan de dossier (vue sans roue d'entraînement)

20.1.3 Réglage de la position du protège-vêtements

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Après le réglage de la position de la roue d'entraînement ou pose d'autres pneus sur les roues d'entraînement, un ajustement de la position du protège-vêtements sur le passage de roue est requis. La distance entre le pneu et le protège-vêtements doit être comprise entre 5 et 8 mm afin d'éviter le coincement des doigts, le frottement des pneus sur le protège-vêtements et de faire obstacle à la main courante.

Pour régler la position du protège-vêtements, desserrez sur chaque protège-vêtements les quatre vis de fixation M5 (clé de 3 mm) des prises du protège-vêtements.



Figure 32 : Prise de protège-vêtements



Figure 33 : Vis de fixation M5 et trous oblongs de la prise de la partie latérale

La prise de la partie latérale avant et arrière peut maintenant être amenée en position le long des trous oblongs du protège-vêtements et des prises de la partie latérale. Il faut veiller à ce que les prises de la partie latérale puissent être enfoncées sans frottement sur l'arbre à cardan de dossier et dans la prise de la partie latérale.

Les prises de protège-vêtements sont ensuite positionnées en conséquence et les vis de fixation M5 serrées (clé de 3 mm) à 6 Nm dans les prises de protège-vêtements.



Figure 34 : Trous oblongs du protège-vêtements

20.1.4 Réglage de la force lors du retrait et de la pose

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Pour rendre plus faciles ou plus difficiles la pose et le retrait du protège-vêtements, des réglages peuvent être effectués sur la « prise de partie latérale vissée ». Il y a trois possibilités pour régler l'intensité de force de traction ou de pression lors de la pose ou du retrait du protège-vêtements.

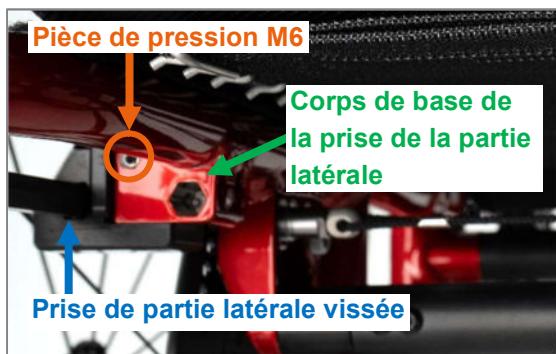


Figure 35 : Pièce de pression M6 vissée dans le « corps de base de la prise latérale » (vue du côté intérieur du produit)

Lorsque la prise de la partie latérale avant présente un jeu trop petit ou trop important dans la « prise de partie latérale vissée », cela peut être réglé à l'aide de la **pièce de pression M6** dans le corps de base de la prise de la partie latérale. Afin de réduire le jeu dans la prise de la partie latérale avant, vissez la pièce de pression M6 (clé de 3 mm) un peu plus en la tournant vers la droite. Pour agrandir le jeu, tournez vers la gauche, pour sortir un peu la pièce de pression M6 (clé de 3 mm).



Figure 36 : Côté arrière de la pièce de pression à ressort avec fente



Figure 37 : Côté avant de la pièce de pression à ressort avec bille

Si la force lors de la pose et du retrait du protège-vêtements après le réglage précédent est encore trop grande ou trop petite, un autre réglage peut être effectué à l'aide de pièces de

pression à ressort. Serrez un peu plus (vers la droite) les « **pièces de pression M6 à ressort** » (clé de 3 mm) à l'aide d'un tournevis plat (sur le côté arrière du corps de base de la prise latérale) (fig. 38) de manière à ce qu'elles sortent plus du corps de base de la prise latérale (fig. 39) afin d'obtenir une force plus importante lors de la pose et du retrait.

Pour obtenir une force plus faible lors de la pose ou du retrait, dévissez les « **pièces de pression à ressort M6** » un peu plus (vers la gauche) de sorte qu'elles ressortent un peu moins du corps de base de la prise de la partie latérale.

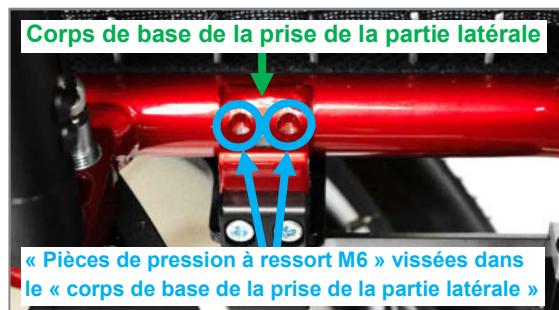


Figure 38 : Pièces de pression à ressort M6 vissées dans le « corps de base de la prise latérale » (vue du côté intérieur du produit)



Figure 39 : Côté avant des pièces de pression à ressort visible (vue du haut)

Comme dernière possibilité de réglage de la force lors du retrait et de la pose du protège-vêtements, desserrez légèrement les **vis de fixation M5** (clé de 4 mm) et éloignez un peu plus la « prise de la partie latérale vissée » le long de ses trous oblongs du corps de base de la prise de la partie latérale ou enfoncez-la un peu plus dans le corps de base de la prise de la partie latérale.



Figure 40 : « Prise de la partie latérale vissée » avec trous oblongs et vis de fixation M5 sur le corps de base de la prise de la partie latérale (vue du bas)

20.1.5 Taille du protège-vêtements

 *Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV*

Le protège-vêtements (aluminium et carbone) est disponible en trois tailles différentes. La taille du cache-roue varie en fonction des différentes tailles :
30 mm (taille 1), 36 mm (taille 2),
46 mm (taille 3)



Figure 41 : Dimension du cache-roue

La taille du protège-vêtements peut être lue sur les dentures sur le bord inférieur du protège-vêtements. Une dent signifie Taille 1, deux dents signifient Taille 2 et trois dents Taille 3.



Figure 42 : Identification de la taille du protège-vêtements

Après le passage à des pneumatiques plus larges ou après la modification du carrossage, un changement à une taille de protège-vêtements plus grande est utile le cas échéant. Un tel changement est organisé si nécessaire par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

21 Roues d'entraînement

21.1 Montage et démontage des roues d'entraînement



Figure 43 : Bouton de blocage de l'axe à démontage rapide au centre de l'axe de roue

Pour le **retrait des roues d'entraînement**, saisissez les rayons tout autour du moyeu de la roue. En tenant enfoncé le bouton de blocage au milieu de l'axe de roue avec le pouce, les roues peuvent être débloquées et retirées.

Pour la **pose des roues d'entraînement**, les boutons de blocage doivent être enfoncés et les axes à démontage rapide des roues d'entraînement doivent être enfoncés dans les douilles de roue d'entraînement. Dans ce cas,

veiller particulièrement à ce que le bouton de blocage ressorte totalement après la pose de la roue. Sinon, les roues ne sont pas bloquées correctement. Cela est identifiable par la visibilité de la rainure.

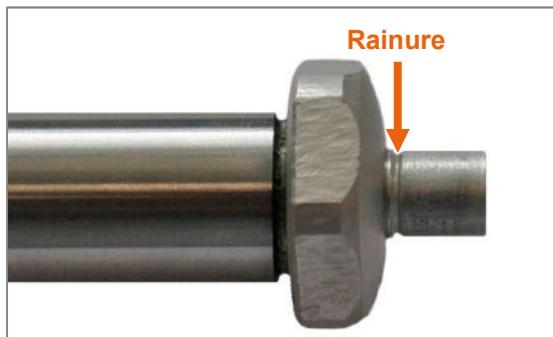


Figure 44 : Axe à démontage rapide avec rainure

⚠️ Avant d'utiliser le produit, il faut vérifier que les roues sont fixées solidement et que les axes à démontage rapide sont verrouillés.

L'axe à démontage rapide est muni de série des petits boutons de blocage standard (voir figure précédente). En option, il est possible de munir l'**axe de démontage rapide avec une assistance à la manipulation et un grand bouton-poussoir**. Le retrait et la pose des roues d'entraînement se déroulent de la même manière avec cette option.



Figure 45 : Axe à démontage rapide avec assistance à la manipulation, grand bouton-poussoir

21.2 Vérification de l'alignement de la roue d'entraînement

⚠️ Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Un alignement des roues correct permet au fauteuil de rouler facilement. L'alignement des roues est réglé avant la livraison, le cas échéant à l'aide de cales d'alignement. Les cales d'alignement doivent être remontées toujours précisément comme elles l'étaient à la livraison même en cas de modification de la position des plaques de roue. Les cales d'alignement ont un carrossage intégré de 2° et les deux hauteurs différentes se distinguent à l'aide d'un et de deux points gravés à l'avant au-dessous des 2. Un point correspond à la cale d'alignement plus plate et deux points correspondent à la cale plus haute, comme représenté sur la figure suivante.



Figure 46 : Deux cales d'alignement de 2° avec une épaisseur de matière différente

Afin de vérifier l'alignement des roues ou le positionnement correct des cales d'alignement, par exemple après une modification de la position de la plaque de roue, procédez comme suit :

Positionnez le produit sur une surface plane et bloquez le produit contre un déplacement involontaire.

Mesurez la hauteur de l'axe (du sol jusqu'à l'axe de roue d'entraînement) et marquez cette mesure sur les deux pneumatiques avant et arrière.



Figure 47 : Marquage de la hauteur de l'axe à l'avant et à l'arrière sur les deux pneumatiques

Mesurez ensuite l'écart entre les roues d'entraînement à l'avant et à l'arrière sur la hauteur de l'axe le long de vos repères. L'écart entre les deux roues motrices doit idéalement être aussi grand à l'arrière qu'à l'avant. Il faut généralement que l'écart des roues motrices à l'avant ne soit pas supérieur à celui à l'arrière. De plus, l'écart à l'arrière ne doit pas dépasser de plus de 5 mm celui de l'avant. Si tel n'est pas le cas, l'alignement des roues doit être corrigé. Vérifiez dans ce cas le positionnement correct des cales d'alignement.

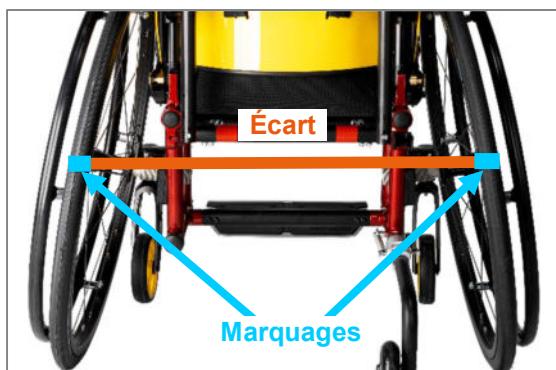


Figure 48 : Écart entre les marquages des pneumatiques (sur la hauteur de l'axe), à l'arrière

Pour régler l'alignement, procédez comme suit :

1. Desserrez l'écrou de fixation extérieur (clé de 36 mm) des deux côtés.

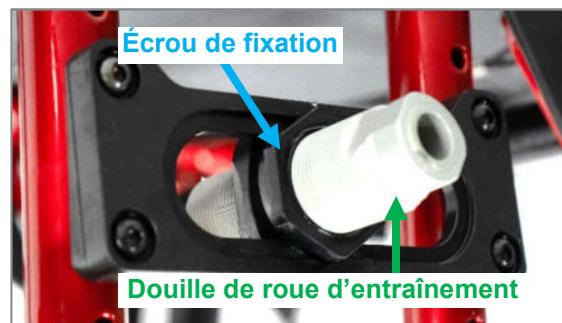


Figure 49 : Douille de roue d'entraînement et écrou de fixation

2. Réglez à nouveau l'alignement correct en tournant la douille de roue d'entraînement (clé de 22 mm). Il faut appliquer ce qui suit : En tournant la douille de la roue d'entraînement dans le sens de déplacement, l'écartement se ferme vers l'avant. En tournant dans le sens contraire au déplacement, le comportement est inversé et l'écartement s'agrandit.
3. Assurez-vous que l'écart des roues d'entraînement à l'avant par rapport au cadre est identique à gauche et à droite.
4. Contrôlez à nouveau grâce à la mesure de l'écart des roues d'entraînement à l'avant et à l'arrière sur la hauteur de l'axe (le long de votre marquage) que l'écart des roues d'entraînement à l'avant n'est pas supérieur à celui à l'arrière. De plus, l'écart à l'arrière ne doit pas dépasser de plus de 5 mm celui de l'avant.

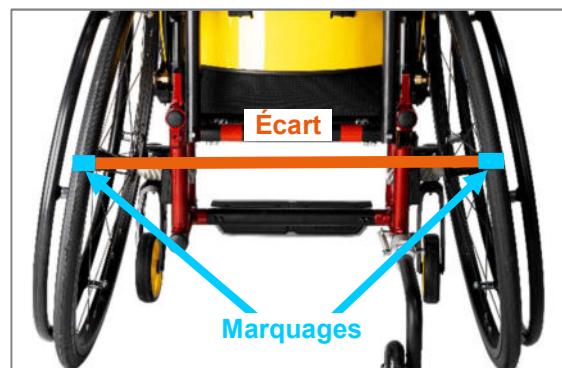


Figure 50 : Écart entre les marquages des pneumatiques (sur la hauteur de l'axe), à l'arrière

- Si tous les écarts sont corrects, maintenez la douille de roue d' entraînement avec une clé plate (clé de 22 mm) et serrez l'écrou de fixation (clé de 36 mm) à un couple de serrage de 48 Nm.

21.3 Carrossage

 *Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV*

Le carrossage augmente le maintien en équilibre latéral du produit, mais provoque une augmentation de la largeur totale du produit.

Le carrossage est réalisé selon la commande et peut être modifié ultérieurement par l'échange des douilles de roue d' entraînement (avec carrossage intégré). Pour des carrossages plus grands, une cale de carrossage de 2°, 4° ou 6° peut être nécessaire en plus. Le carrossage correspondant est gravé à l'avant des cales. Si vous souhaitez entreprendre une modification du carrossage, adressez-vous à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV.

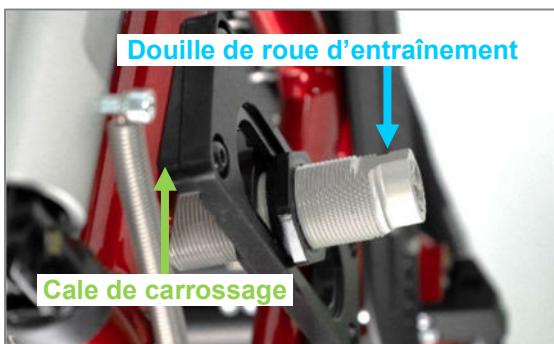


Figure 51 : Douille de roue d' entraînement (avec carrossage intégré) et cale de carrossage de 4°



Figure 52 : Cale de carrossage de 4° et cale de carrossage de 6°

21.4 Pression de gonflage des pneus

Vérifiez régulièrement ainsi qu'après des sollicitations thermiques extrêmes la pression des pneus (pas pour les pneus pleins). La **pression des pneus maximale et le cas échéant minimale est indiquée sur la gaine des pneus** et doit être respectée.

 En cas de pression insuffisante des pneus, la capacité de fonctionnement optimale du frein à pousser n'est plus garantie et une pression de gonflage insuffisante agit négativement sur la tenue de route. De plus, le risque de dysfonctionnement des pneumatiques augmente.

 La pression des pneus augmente avec la température. En cas de pression trop élevée, les pneus risquent d'éclater. En conséquence, les pneus du produit ne doivent être soumis à aucune température élevée inhabituelle, par ex. dans un sauna ou en été derrière une vitre.

 Lors du gonflage des pneus, veiller à ne pas dépasser la pression indiquée.

Afin de **vérifier ou de corriger la pression des pneus**, procédez comme suit :

- Bloquez le produit contre le déplacement involontaire.
- La roue d' entraînement est en général équipée d'une valve de voiture. Dévissez son capuchon.

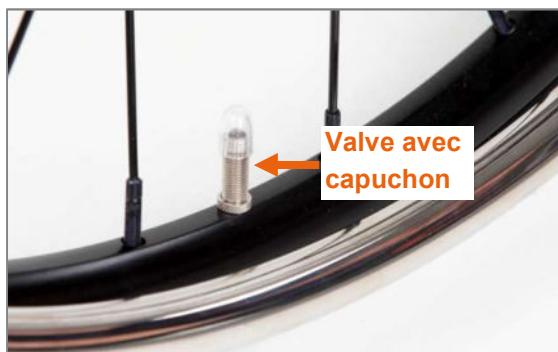


Figure 53 : Valve avec capuchon

3. Posez l'embout de valve de l'appareil à air comprimé ou du compresseur sur la valve (il peut être nécessaire de poser en plus un adaptateur sur l'embout de valve) et si un levier de serrage est présent, bloquez la liaison en faisant basculer le levier de serrage.
4. Contrôlez à présent la pression du pneu. Si la pression du pneu ne correspond pas aux prescriptions, corrigez la pression.
5. Desserrez le levier de serrage (si présent), retirez l'embout de la valve et reposez fermement le capuchon.



Figure 54 : Compresseur

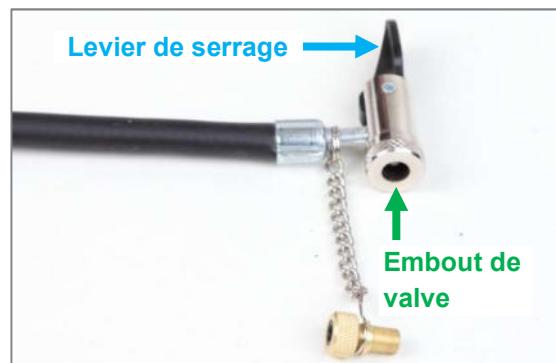


Figure 55 : Embout de valve et levier de serrage du compresseur

21.5 Extension d'empattement

L'empattement peut être agrandi grâce à une **plaqué de bike rallongée montée de manière fixe**. Les roues peuvent être insérées à tout moment dans l'axe de la plaque de roue rallongée.



Figure 56 : Plaque vélo allongée

Pour **déplacer les roues d'entraînement** entre l'axe du fauteuil roulant et l'axe de l'extension d'empattement, procédez comme décrit au chapitre 21.1.

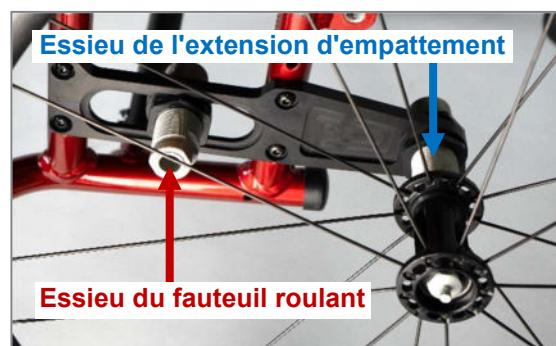


Figure 57 : Extension de l'empattement par plaque de roue rallongée

21.6 Divers

Lorsque les pneus, les flexibles ou les mains courantes doivent être remplacés, adressez-vous à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation.

Équipement recommandé :

Les flasques empêchent que les mains et les doigts n'arrivent et ne se coincent dans les roues pendant le déplacement. Le risque de blessure est ainsi réduit.



Figure 58 : Flasque pour réduire le risque de coin-cement des mains et des doigts



Figure 59 : Vis de fixation d'axe M6 de l'axe de la roue avant (vue du côté extérieur du produit)



Figure 60 : Roue avant avec axe en aluminium à six pans creux

22 Roues avant

22.1 Remplacement des roues avant

 *Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV*

Les roues avant du produit sont fixées en fonction de leur type soit par deux vis de fixation d'axe M6, soit par une vis de fixation d'axe M6 et un écrou M6.

22.1.1 Remplacement des roues avant avec fixation par deux vis de fixation d'axe

Pour le **démontage d'une roue avant**, sortez la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) sur un côté.

Vous voyez maintenant l'axe en aluminium à six pans creux (clé de 4 mm) au centre de l'axe. Ce six pans creux sert à fixer l'axe tandis que la seconde vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) est retirée. Pour ce faire, enfoncez une clé à six pans (clé de 4 mm) dans les six pans creux de l'axe en aluminium et maintenez-la fixement. Tournez simultanément l'autre vis de fixation d'axe M6 restante (clé de 4 mm) de l'autre côté.

Vous pouvez maintenant retirer la roue avant de la fourche. Une entretoise que vous pouvez retirer est posée à droite et à gauche sur la roue avant pour la réutiliser ultérieurement lors du montage de la nouvelle roue avant. Si vous souhaitez monter un autre type de roue avant, utilisez les entretoises jointes, car celles-ci

sont généralement différentes d'une roue avant à une autre.



Figure 61 : Entretoise sur la roue avant

Pour le **montage de la roue avant**, procédez dans l'ordre inverse du démontage. Veillez à reposer les entretoises à droite et à gauche de la roue avant avant le montage dans la fourche de la roue avant. Le couple de serrage de la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm) s'élève à 7 Nm. Il est recommandé de n'utiliser que des vis avec revêtement Polyfleck. Les vis sans revêtement Polyfleck doivent être bloquées avec un frein-filet.

22.1.2 Remplacement des roues avant avec fixation par vis de fixation d'axe et écrou

Pour le **démontage d'une roue avant**, tenez fermement l'écrou M6 (clé de 10 mm) et desserrez la vis de fixation d'axe M6 (clé de 4 mm). Vous pouvez à présent retirer l'écrou M6 avec sa rondelle, la vis de fixation d'axe avec sa rondelle et la roue avant.



Figure 62 : Vis de fixation d'axe M6 de l'axe de la roue avant (vue du côté extérieur du produit)



Figure 63 : Écrou M6 de l'axe de la roue avant (vue du côté intérieur du produit)



Figure 64 : Roue avant avec axe en aluminium



Figure 65 : Entretoise sur la roue avant

Lors du **montage de la roue avant**, placez celle-ci avec son entretoise dans la fourche de roue avant, maintenez-la dans cette position et introduisez la vis de fixation d'axe M6 avec la rondelle depuis le côté extérieur du produit vers l'intérieur à travers l'axe de la roue avant. Posez à présent la rondelle et l'écrou M6 (clé de 10 mm) depuis l'autre côté. Le couple de serrage de la vis de fixation d'axe (clé de 4 mm) s'élève à 7 Nm.

22.2 Vibrations des roues avant

Les oscillations incontrôlées de la roue avant autour de l'axe de rotation de la fourche de roue avant (pendant la conduite) sont désignées comme « vibrations ».

⚠ Si les roues avant commencent à vibrer, réduire immédiatement la vitesse de conduite afin d'éviter les positions transversales et les blocages des roues avant, et ainsi réduire le risque de chute.

La **vitesse limite** à laquelle une vibration des roues avant peut survenir **diminue avec** :

- un accroissement du diamètre des roues avant
- un accroissement du poids des roues avant
- une diminution de la charge des roues avant
- une diminution de la chasse des roues avant

Les possibilités suivantes sont disponibles afin d'agir sur les **vibrations des roues avant** :

- Les vibrations peuvent être évitées en **réduisant le diamètre des roues avant**. Cela signifie que le montage d'une roue avant plus petite dans une autre position de roue dans la fourche de roue avant (la hauteur d'assise reste ainsi identique) est une possibilité pour réduire les vibrations perturbantes. Cependant, il faut noter qu'une roue avant plus petite rend plus difficile le franchissement des obstacles et augmente la fréquence des basculements. Plus la roue avant est petite, plus la capacité de conduite est sollicitée.
- Une autre possibilité permettant de réduire les vibrations consiste à utiliser une **roue avant plus légère de même diamètre** ou, tel que décrit précédemment, avec un **diamètre plus petit**.



Figure 66 : Chasse

- Par ailleurs, la **chasse peut être augmentée**. La distance entre l'axe de rotation projeté au sol de la fourche de la roue avant et le point de contact de la roue est désignée par chasse. Le point de contact de la roue avant se trouve derrière l'axe de rotation. La chasse provoque une stabilisation directionnelle. L'augmentation de la chasse peut être obtenue en montant la roue avant dans une autre position de la fourche de roue avant (la hauteur d'assise à l'avant ou l'inclinaison du siège changent alors, voir chapitre 17.2). Une autre possibilité consiste à incliner l'axe rotatif de la fourche de roue avant (voir chapitre 22.4) de la position verticale dans la zone inférieure dans le sens de déplacement. L'inclinaison de l'axe rotatif de la fourche de roue avant peut être réglée jusqu'à env. 4 mm au-delà de la longueur du roulement à billes de roue avant en dehors de la verticale. La chasse augmente ainsi et la sensibilité aux vibrations se réduit.

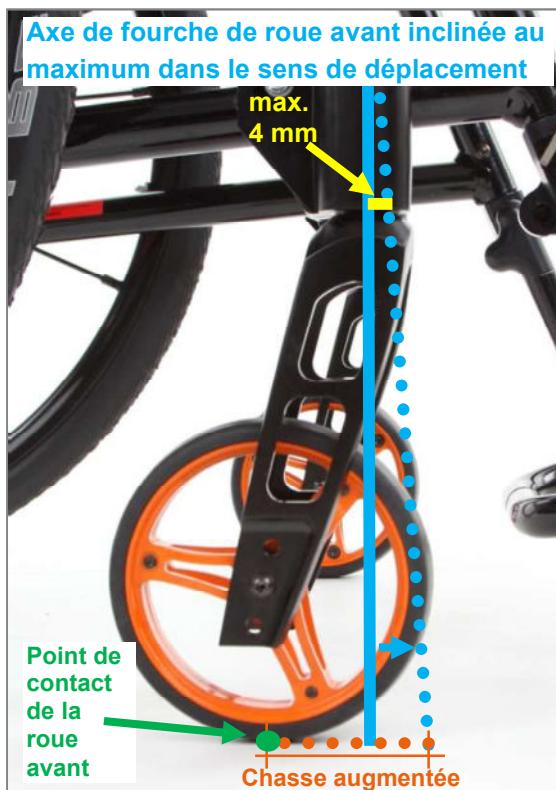


Figure 67 : Augmentation de la chasse par inclinaison de l'axe de fourche avant

22.3 Remplacement des fourches de roue avant

Pour les fourches de roue avant, on différencie une fourche de roue avant à axe fixe et une fourche de roue avant à axe à démontage rapide.

22.3.1 Fourche de roue avant avec axe fixe

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Pour le **démontage de la fourche de roue avant avec axe fixe**, le capot en aluminium doit d'abord être retiré du roulement à billes. Pour retirer le capot, on peut passer sous le capot avec un cutter disponible dans le commerce et le soulever légèrement en plusieurs endroits. L'écrou M12 (clé de 19 mm) est ensuite desserré à l'aide d'une douille à six pans de 19 mm. L'axe de fourche de roue avant

peut ensuite être tiré vers le bas en dehors du roulement à billes.



Figure 68 : Capot en aluminium



Figure 69 : Capot en aluminium retiré et écrou M12 visible

Pour le **montage de la fourche de roue avant avec un axe fixe**, celle-ci est enfoncée avec l'axe rotatif de fourche de roue avant dans le roulement à billes. L'écrou M12 (clé de 19 mm) est ensuite resserré à un couple de 3 Nm et bloqué avec un frein-filet. Le capot en aluminium est ensuite renfoncé dans le roulement à billes.

L'écrou M12 ne doit pas être serré à plus de 3 Nm pour faciliter la rotation de l'axe. Si la rotation doit être plus dure, cela peut être obtenu grâce à un couple de serrage plus important.

22.3.2 Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide

Le démontage de la fourche de roue avant avec axe à démontage rapide fonctionne à l'aide d'un bouton de blocage placé sur le côté intérieur de la fourche de roue avant. Attrapez la fourche de roue avant et appuyez sur le bouton de blocage avec le pouce. La fourche de roue avant peut être retirée.



Figure 70 : Fourche de roue avant avec axe à démontage rapide et bouton de blocage

Lors du **montage de la fourche de roue avant avec axe à démontage rapide**, appuyez à nouveau sur le bouton de blocage et insérez l'axe de la fourche de roue avant dans le roulement à billes. Dans ce cas, veillez particulièrement à ce que le bouton de blocage ressorte totalement lors de l'installation de la fourche. Sinon, les fourches ne sont pas bloquées correctement. Cela est identifiable par la visibilité de la rainure (fig. 44).

22.4 Réglage des axes rotatifs des fourches de roues avant

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Pour de bonnes propriétés de stabilité directionnelle du produit, les axes rotatifs des fourches de roue avant doivent être réglés perpendiculairement à un sol plat.

Des réglages sur les axes rotatifs des fourches des roues avant peuvent être nécessaires pour les raisons suivantes :

- Point de basculement et/ou hauteur d'assise modifiés.
- Les axes rotatifs des fourches de roue avant ne sont plus à la verticale en raison d'une chute ou d'un choc.
- Les vibrations des roues avant doivent être réduites.

Pour régler les axes rotatifs des fourches des roues avant, le produit doit se trouver sur une surface plane et l'alignement des roues d'entraînement doit être réglé correctement (chapitre 21.2).

Vérifiez maintenant si les axes rotatifs des fourches de roues avant se trouvent à la verticale par rapport à un sol plane. Positionnez au mieux une équerre avec un curseur réglable en hauteur sur le bord avant des roulements à billes. Le curseur doit se trouver au centre sur le roulement à billes.

Info :

Lorsque les bords avant des roulements à billes se trouvent à la verticale par rapport à un sol plane, il en va de même pour les axes rotatifs des fourches des roues avant.

Veillez à ce que les bords avant des roulements à billes soient légèrement arrondis. Ainsi, les distances au-dessus et en dessous entre le curseur de l'équerre et le bord avant du roulement à billes doivent être identiques.

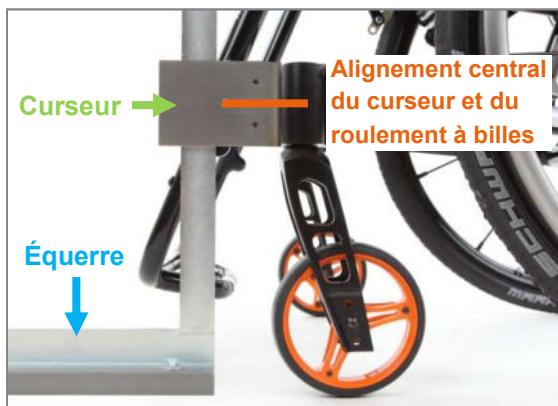


Figure 71 : Vérification du réglage des axes rotatifs des fourches de roue avant

Outils recommandés :

L'équerre avec curseur peut être commandée chez PRO ACTIV (numéro de commande : E8000 901 000).

Si les bords avant des roulements à billes ne sont pas à la verticale par rapport à un sol plane, le réglage doit être réajusté. **Ajustez** d'abord le roulement à billes à droite, puis celui à gauche et vérifiez enfin à nouveau le côté droit.

22.4.1 Réglage du roulement à billes de roue avant soudé

Pour régler le roulement à billes de roue avant, procédez comme suit :

1. Desserrez la vis sans tête M5 (clé de 2,5 mm).



Figure 72 : Vis sans tête

2. Desserrez légèrement la vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté intérieur du châssis.



Figure 73 : Vis de fixation M6 sur le côté intérieur du châssis avec rondelle

3. Desserrez légèrement la vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté extérieur du châssis.



Figure 74 : Vis de fixation M6 sur le côté extérieur du châssis

4. Amenez le roulement de la roue avant à l'aide de l'équerre le roulement à billes en position verticale par rapport au sol plane.
5. Serrez les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté extérieur du châssis et le côté intérieur du châssis avec un couple de serrage de 10 Nm et contrôlez le réglage vertical encore une fois.
6. Tournez la vis sans tête M5 (clé de 2,5 mm) de sorte que celle-ci repose sur la vis de fixation M6.

⚠️ Après deux réglages sur le roulement à billes de roue avant, il est recommandé de renouveler le frein-filet sur les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur les côtés intérieur et extérieur du châssis.

Remarque :

Afin de réduire les vibrations des roues avant, il peut s'avérer nécessaire d'incliner les axes de rotation des fourches de roue avant hors de la verticale (chapitre 22.4).

23 Repose-pieds

⚠️ Un espace suffisant doit être préservé entre le sol et le repose-pieds. Comme l'expérience le prouve, celui-ci doit être d'au moins 4 cm. Cela doit être respecté lors du réglage de l'angle de la palette de repose-pieds et lors du réglage de la longueur de potence.

23.1 Réglage d'angle de la palette de repose-pieds

🔧 *Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV*

L'**angle de la palette de repose-pieds** peut également être réglé en desserrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté inférieur de la plaque de support de repose-pieds. Si le réglage angulaire est terminé, resserrez les vis de fixation M5 (clé de 5 mm) à 5 Nm. Ce couple de serrage ne doit pas être dépassé, car des couples de serrage supérieurs peuvent endommager les pinces.



Figure 75 : Repose-pieds vu du dessous

23.2 Repose-pieds monobloc et repose-pieds surélevé



Figure 76 : Repose-pieds monobloc

Pour le **réglage de la longueur des tubes de support du repose-pieds ou le réglage de la longueur de potence**, les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) doivent être desserrées sur les côtés extérieurs du châssis des deux côtés. Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés le long de leurs trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.



Figure 77 : Vis de fixation M6 avec rondelle et trou oblong dans le tube de support du repose-pieds pour le réglage de la longueur de potence

Quand la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) avec des rondelles sur les deux côtés à 11 Nm.

Possibilités supplémentaires de réglage de la longueur de potence avec le repose-pieds surélevé : Si la longueur de potence est inférieure à 29 cm, le cale-pieds est déplacé vers le haut à l'aide des supports de cale-pieds correspondants, ce qui ne limite pas les possibilités de réglage. La longueur de potence peut être modifiée davantage en installant des entretoises de différentes longueurs. En outre, la palette de repose-pieds peut être déplacée dans le sens longitudinal dans ce cas.

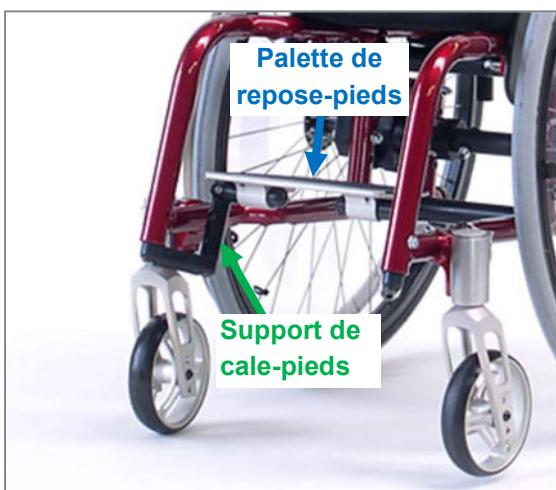


Figure 78 : Repose-pieds surélevé

23.3 Repose-pieds rabattable d'un côté

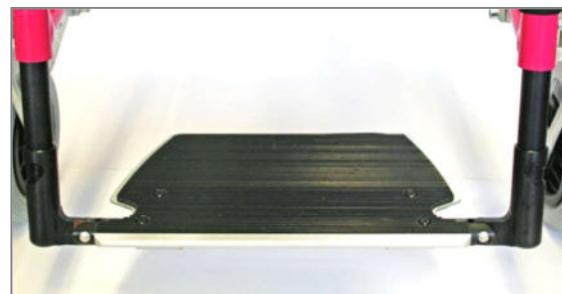


Figure 79 : Repose-pieds rabattable d'un côté, en position standard

Pour le **repliage d'un côté du repose-pieds**, soulevez la palette de repose-pieds dans le sens de déplacement du côté gauche vers le haut.

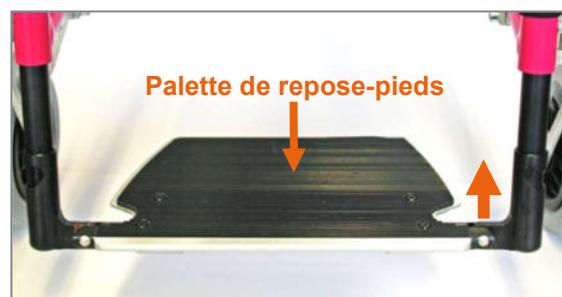


Figure 80 : Pour le repliage d'un côté, soulevez le repose-pieds dans le sens de déplacement du côté gauche vers le haut (vue du produit de l'avant)



Figure 81 : Palette de repose-pieds soulevée hors de la fixation (vue du produit de l'avant)



Figure 82 : Repose-pieds rabattu d'un côté (vue du produit de l'avant)

Lorsque vous dépliez le repose-pieds, veillez à ce que les deux évidements reposent précisément à l'arrière et à l'avant sur la goupille cylindrique de la fixation.

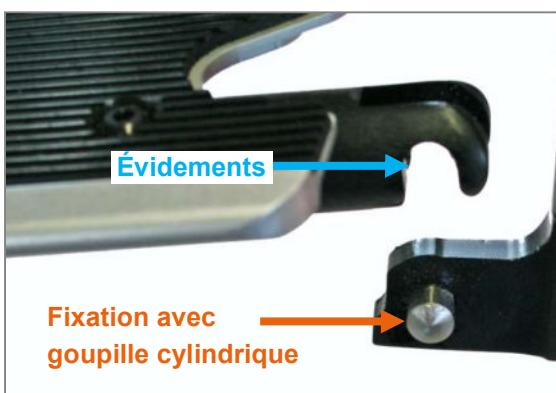


Figure 83 : Goupille cylindrique et évidements correspondants

Pour le **réglage de la longueur des tubes de support du repose-pieds ou le réglage de la longueur de potence**, les vis de fixation M6 (clé de 10 mm) doivent être desserrées sur les côtés extérieurs du châssis des deux côtés.

Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés le long de leurs trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.



Figure 84 : Vis de fixation M6 avec rondelle et trou oblong dans le tube de support du repose-pieds pour le réglage de la longueur de potence

Quand la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 10 mm) avec des rondelles sur les deux côtés à 7 Nm.

23.4 Repose-pieds repliable vers l'arrière avec mécanisme d'enclenchement à ressort

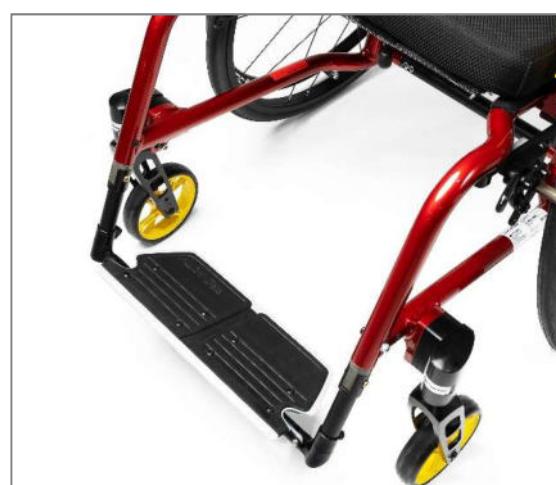


Figure 85 : Repose-pieds pliable en arrière vers le haut, avec mécanisme d'enclenchement à ressort, en position standard

Pour replier le repose-pieds **en arrière vers le haut**, la palette doit être poussée vers l'arrière en exerçant une légère force jusqu'à ce que le repose-pieds se détache du verrouillage. Le repose-pieds peut alors être replié entièrement en arrière vers le haut.



Figure 86 : Repose-pieds pliable en arrière vers le haut avec mécanisme d'enclenchement à ressort, position repliée en arrière vers le haut

Si vous voulez remettre le repose-pieds en position standard, poussez le repose-pieds vers l'avant en position standard à l'aide de votre pied.

Pour le **réglage de la longueur des tubes de support du repose-pieds ou le réglage de la longueur de potence**, les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) doivent être desserrées des deux côtés extérieurs des tubes de potence. La longueur de la potence peut à présent être réglée le long des encoches. Veillez à ce que la même encoche soit utilisée des deux côtés.

Pour une longueur de potence plus courte, une plage de réglage plus importante est disponible. Si une longueur de potence plus longue est souhaitée, elle peut être allongée en général de 2 cm à l'aide du tube de potence présent. Si un allongement plus important est souhaité, des tubes de potence plus longs doivent être commandés auprès de PRO ACTIV.

Quand la longueur de la potence est réglée, bloquez-la en introduisant les vis de fixation M6 (avec revêtement polyfleck, clé de 4 mm) des deux côtés et en les serrant à un couple de 7 Nm.



Figure 87 : Encoches et vis de fixation M6 pour le réglage des longueurs de la potence (vue arrière)

23.5 Repose-pieds séparé au centre



Figure 88 : Repose-pieds séparé au centre, en position standard

Pour **rabattre** une des deux parties du repose-pieds, saisissez celui-ci et rabattez-le sur le côté. Vous pouvez par ailleurs faire **pivoter la palette de repose-pieds vers l'extérieur ou l'incliner**.



Figure 89 : Une partie de repose-pieds relevée, possibilité d'inclinaison vers l'extérieur représentée

Pour le **réglage de la longueur des tubes de support du repose-pieds ou le réglage de la longueur de potence**, les vis de fixation M6 (clé de 10 mm) doivent être desserrées sur les côtés extérieurs du châssis des deux côtés. Les tubes de support du repose-pieds sont ensuite déplacés le long de leurs trous oblongs et amenés ainsi dans la position correcte. Il faut veiller à ce que les tubes de support du repose-pieds soient de longueur identique des deux côtés.



Figure 90 : Vis de fixation M6 avec rondelle et trou oblong dans le tube de support du repose-pieds pour le réglage de la longueur de potence

Quand la position est réglée, fixez les tubes de support du repose-pieds en serrant les vis de fixation M6 (clé de 10 mm) avec des rondelles sur les deux côtés à 7 Nm.

23.6 Repose-pieds à position variable/relevable à l'arrière

Les bras de la palette sont bloqués à gauche et à droite dans les tendeurs du cale-pieds sur les tubes du cadre inférieurs. Les tendeurs du cale-pieds sont bloqués par un engrenage contre la rotation.

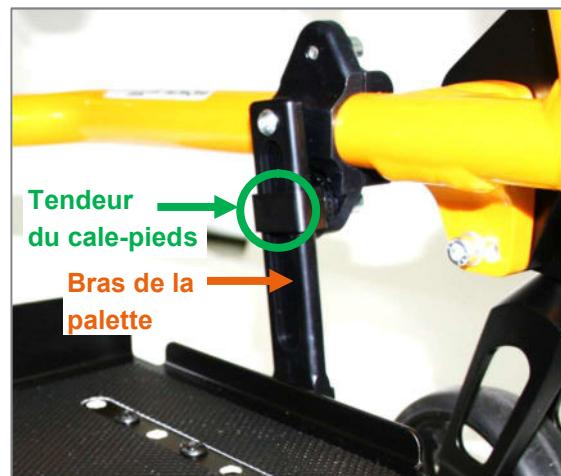


Figure 91 : Aperçu par désignations

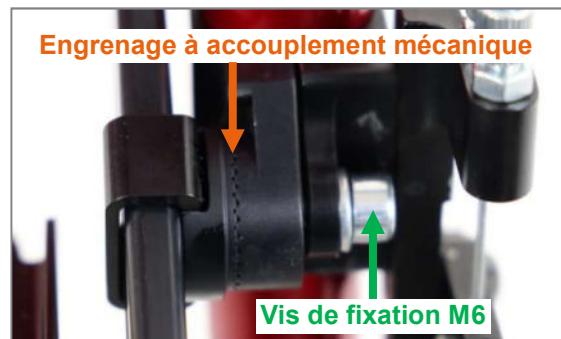


Figure 92 : Engrenage sur le tendeur du cale-pieds, à accouplement mécanique

23.6.1 Réglage longitudinal des bras de la palette

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Pour le réglage longitudinal des bras de la palette, les vis de fixation M6 (clé de 5 mm, fig. 92) du tendon de cale-pieds doivent être des-

serrées. Les bras de la palette peuvent ensuite être déplacés en position longitudinale.

23.6.2 Réglage de l'angle des bras de la palette

 *Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV*

Si la position angulaire des bras de la palette doit également être modifiée, les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) doivent être desserrées de plusieurs tours, de sorte que l'engrenage libère l'accouplement mécanique. L'angle des bras de la palette peut désormais être réglé.

Quand le réglage longitudinal et angulaire est terminé, resserrez les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) à 7 Nm.



Figure 93 : Engrenage sur le tendeur du cale-pieds, à accouplement mécanique desserré

23.6.3 Réglage d'angle de la palette de repose-pieds

 *Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV*

Sur un **repouse-pieds à position variable**, l'angle de la palette peut également être réglé en desserrant les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) sur le côté inférieur de la plaque de support de repose-pieds. Quand le réglage angulaire est terminé, resserrez les vis de

fixation M5 (clé de 5 mm) à 5 Nm. Ce couple de serrage ne doit pas être dépassé, car des couples de serrage supérieurs peuvent endommager les pinces.

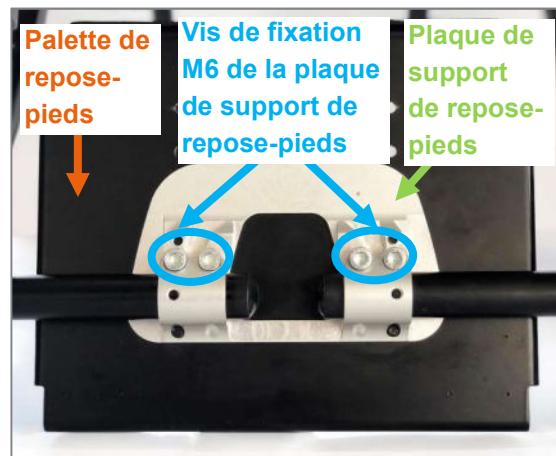


Figure 94 : Repose-pieds à position variable (vue du bas)

Vous pouvez également sélectionner en option une **palette de repose-pieds relevable vers l'arrière**. Si elle doit être réglée au niveau de l'angle, desserrez outre les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) de la plaque de support de repose-pieds également les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) des butées de la palette. L'angle de la palette et ses butées peuvent à présent être réglés. Resserrez finalement les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) de la plaque de support de repose-pieds de manière à ce qu'elle puisse tourner autour du tube avec la palette. En fonction des besoins de l'utilisateur du fauteuil roulant, ce couple de serrage correspond à une valeur approximative de 3 Nm. Les vis de fixation M6 (clé de 5 mm) de la plaque de support de repose-pieds doivent être bloquées avec un frein-filet. Les vis de fixation M6 (clé de 4 mm) des butées de la palette doivent être serrées à 11 Nm.

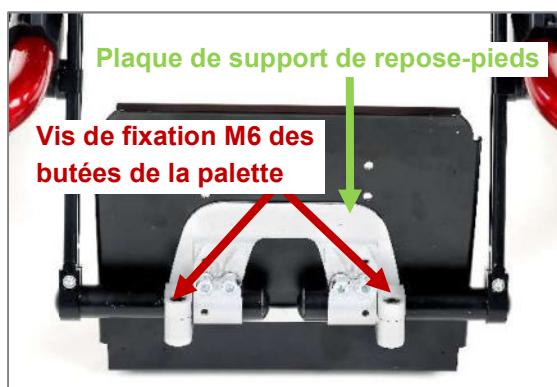


Figure 95 : Palette de repose-pieds relevée vers l'arrière



Figure 96 : Position de service des roulettes anti-bascule

23.7 Consignes de sécurité

⚠️ Veillez lors du réglage de la longueur de potence à ce qu'aucune pression ne se produit entre la face inférieure des cuisses de l'utilisateur du fauteuil roulant et le bord du système d'assise.

24 Roulettes anti-bascule

Les roulettes anti-bascule ont pour but de réduire au maximum le risque de basculement involontaire vers l'arrière. Les roulettes anti-bascule sont adaptées au châssis du fauteuil roulant dans le tube inférieur du châssis grâce à un Quickpin et peuvent être repliées vers le haut via un système de ressort. Après avoir décroché le ressort, les roulettes anti-bascule peuvent également être retirées complètement.

24.1 Position de service et position passive

Pour franchir un obstacle, les roulettes anti-bascule doivent d'abord être passées de la position de service à la position passive de sorte qu'elles ne puissent pas reposer sur l'obstacle.



Figure 97 : Position passive des roulettes anti-bascule

Pour amener les **roulettes anti-bascule en position de service**, retirez l'étrier des roulettes anti-bascule du support de roulettes anti-bascule et pivotez les roulettes anti-bascule vers le bas. Assurez-vous que le manchon coulissant s'enclenche.

Pour amener les **roulettes anti-bascule en position passive**, tirez le manchon coulissant vers l'arrière et pivotez les roulettes anti-bascule vers le haut. Assurez-vous que les roulettes anti-bascule s'enclenchent correctement dans le support de roulettes anti-bascule.

24.2 Démontage et montage des roulettes anti-bascule

 *Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV*

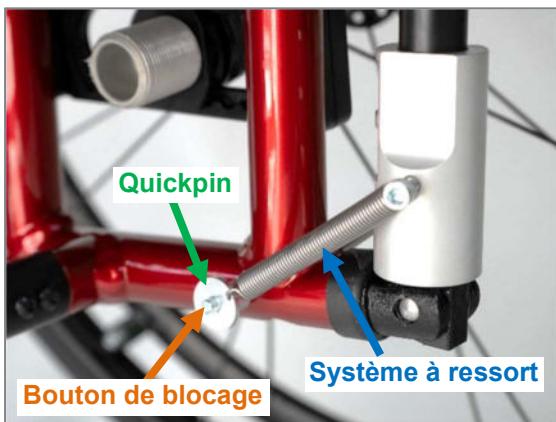


Figure 98 : Quickpin et système à ressort des roulettes anti-bascule

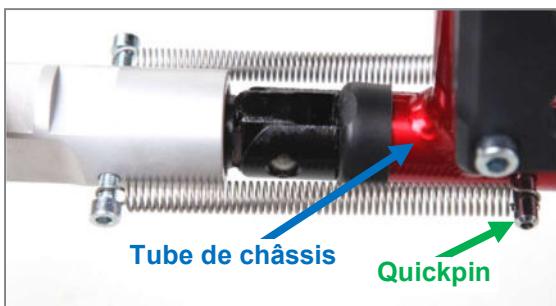


Figure 99 : Roulettes anti-bascule tirées vers l'arrière

Pour le **retrait** des roulettes anti-bascule, tirez le Quickpin hors du tube de châssis et du système de ressort tout en maintenant le bouton de blocage enfoncé. Enfin, retirez les roulettes anti-bascule.

Pour le **montage** des roulettes anti-bascule, insérez-les dans le tube de châssis. Maintenez ensuite le bouton de blocage enfoncé et poussez le Quickpin à travers l'extrémité du premier ressort, puis à travers le tube de châssis et enfin à travers l'extrémité du deuxième ressort.

24.3 Consignes de sécurité

 Les roulettes anti-bascule sont uniquement conçues pour réduire le risque de basculement vers l'arrière. Elles ne sont pas conçues pour réduire le risque de basculement vers l'avant ou sur le côté. Pour réduire ces risques, aucun accessoire de sécurité n'est disponible. Pour cette raison, le maniement avec ces risques doit être appris en collaboration avec vos thérapeutes et médecins.

 Assurez-vous avant l'utilisation du produit, après chaque sollicitation des roulettes anti-bascule et après chaque modification sur le produit que les roulettes anti-bascule sont fonctionnelles. Dans ce cas, les roulettes anti-bascule se trouvant en position de service ne doivent pas se déplacer sur le côté sans qu'on ait desserré le blocage.

 Le bord inférieur des roulettes anti-bascule doit présenter un écart par rapport au sol de 5 cm au maximum. Si un écart supérieur est voulu ou nécessaire, le risque de basculement ainsi accru doit faire l'objet d'exercices et d'apprentissage auprès de vos médecins ou thérapeutes.

 Si les roulettes anti-bascule ne sont plus en capacité de fonctionner ou si vous avez des doutes sur leur fonctionnement correct, faites-les vérifier et remettez en état par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation avant toute autre utilisation. Il existe sinon un risque de chute ou de blessure.

25 Freins

25.1 Frein à pousser

25.1.1 Ouverture et fermeture des freins

Le frein à pousser peut être équipé de différents leviers de frein tels que par ex. le levier de frein standard, le levier de frein long, le levier de frein droit et le levier de frein réversible. Les leviers de frein peuvent être montés en position standard ou plus bas. Par ailleurs, il est possible de choisir le frein à pousser avec commande à une main ; le levier de

frein est présent alors seulement à gauche ou à droite. L'actionnement est cependant identique sur tous les leviers de frein.



Figure 100 : Système de frein à pousser avec levier de frein déporté de 20°



Vidéo : Frein à pousser, commande à une main

La **fermeture du frein** s'effectue en appuyant vers l'avant en bas sur le levier de frein. En position fermée, le patin de frein s'enfonce sur le pneumatique d'env. 4 mm (avec la pression de gonflage du pneu prescrite).

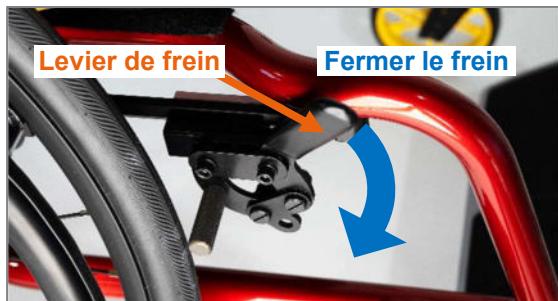


Figure 101 : Frein ouvert, la fermeture s'effectue en appuyant vers l'avant en bas sur le levier de frein



Notez que le frein à pousser est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

Pour **ouvrir le frein**, tirez le levier de frein à nouveau vers l'arrière en haut. En position ouverte, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.



Figure 102 : Frein fermé, l'ouverture s'effectue en tirant le levier de frein vers l'arrière en haut

25.1.2 Réglage des freins

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Des réglages des freins peuvent être nécessaires pour différentes raisons :

- Vous avez modifié les pneus ou la pression des pneus.
- Vous avez modifié l'alignement ou la position des roues d'entraînement.
- Le frein se serre après une utilisation prolongée de manière irrégulière ou insuffisante.

Pour régler le frein à pousser, procédez comme suit des deux côtés :

1. Situation de départ : Les roues d'entraînement sont posées sur le produit et le frein à pousser est ouvert. Les roues d'entraînement sont gonflées à la pression prescrite.
2. Afin de **positionner correctement le frein à pousser**, desserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) légèrement, de sorte que le frein à pousser puisse être déplacé sur le rail à six pans.



Figure 103 : Vis de fixation M5 sur le rail à six pans (vue du côté intérieur du produit)

3. Positionnez le frein ouvert sur le rail à six pans de manière à ce qu'un écart d'env. 3 mm à 4 mm maximum se trouve entre les patins de frein et les pneus.



Figure 104 : Écart entre les patins de frein et les pneus d'env. 3 mm à 4 mm maximum lorsque le frein est ouvert

4. Resserrez les vis de serrage M5 (clé de 4 mm) à 4 Nm.
5. Vérifiez ensuite que le réglage des freins est correct : Le produit avec le frein actionné doit rester immobile sur un plan incliné (7° d'inclinaison). C'est le cas lorsque les patins de frein enfoncent ou déforment les pneus de 4 mm lorsque le frein est fermé (avec la pression de gonflage prescrite). Lorsque le frein est ouvert, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.
6. **La force d'actionnement** du levier de frein peut être ajustée à l'aide des vis d'articulation M5 et des écrous M5. Vous avez besoin pour cela d'un tournevis plat et d'une clé plate (clé de 8 mm). La vis est maintenue sur l'avant avec le tournevis plat et l'écrou est resserré ou desserré

avec la clé plate (clé de 8 mm) sur l'arrière. Il est important ici que les deux vis d'articulation soient serrées régulièrement, car cela aboutit à une force d'actionnement restant durablement identique du levier de frein.

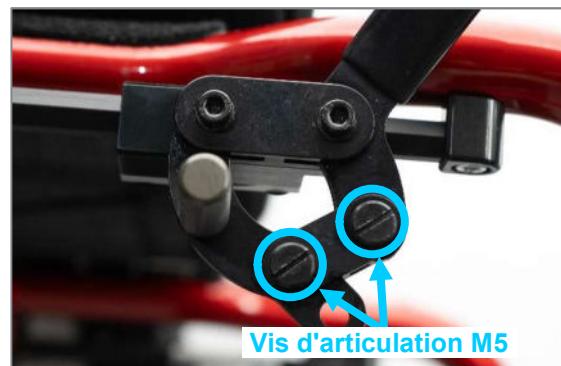


Figure 105 : Vis d'articulation M5 pour le réglage de la force d'actionnement du levier de frein

Remarque :

Généralement, le patin de frein est monté en position standard (voir figure suivante). Un montage du patin de frein dans l'autre position possible (voir figure suivante) peut être nécessaire après le réglage des roues d'entraînement.

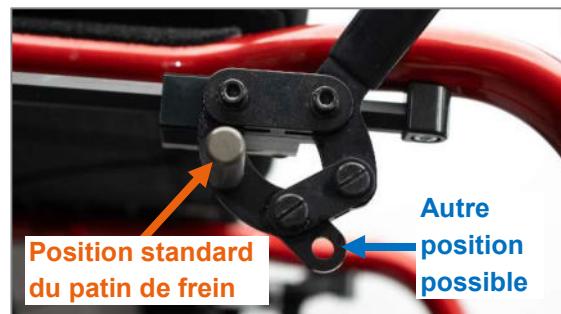


Figure 106 : Positions du patin de frein

25.2 Frein à pousser avec blocage



Figure 107 : Frein à pousser avec blocage

Pour ouvrir ou fermer le frein à pousser, sortez le bouton de blocage de son verrouillage et tournez-le de 90°. Ensuite, il est possible de manœuvrer le levier de frein pour ouvrir ou fermer le frein.



Figure 108 : Bouton de blocage sorti de son verrouillage et tourné de 90° (vue de l'avant)

La **fermeture du frein** s'effectue en appuyant vers l'avant en bas sur le levier de frein. En position fermée, le patin de frein s'enfonce sur le pneumatique d'env. 4 mm (avec la pression de gonflage du pneu prescrite).

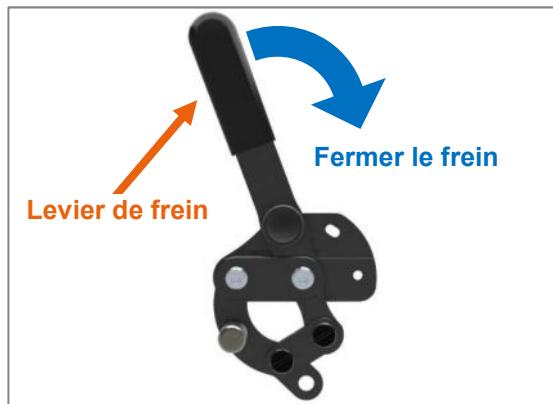


Figure 109 : Frein ouvert, la fermeture s'effectue en appuyant vers l'avant en bas sur le levier de frein

! Notez que le frein à pousser est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

Pour **ouvrir le frein**, tirez le levier de frein à nouveau vers l'arrière en haut. En position ouverte, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.



Figure 110 : Frein fermé, l'ouverture s'effectue en tirant le levier de frein vers l'arrière en haut

Pour **bloquer** la position du frein, tournez le bouton de blocage de 90° et laissez-le s'enclencher dans le trou prévu à cet effet dans le bloc de verrouillage.



Figure 111 : Bouton de blocage enclenché dans le bloc de verrouillage (vue de l'avant)



Vidéo : Maniement du frein à pousser avec blocage

25.3 Frein à tambour



Figure 112 : Frein à tambour



Figure 113 : Poignée de frein sur le dispositif de poussée avec levier de blocage

Pour **actionner le frein à tambour**, utilisez les poignées de frein sur le dispositif de poussée du produit. Le frein à tambour est un frein de service et peut être actionné pendant le déplacement afin de réduire la vitesse. Afin d'utiliser le frein à tambour comme frein de stationnement, actionnez en plus le levier de blocage.

Pour **ouvrir le frein à tambour**, actionnez le levier de blocage à nouveau et libérez ainsi la position de stationnement du frein.

25.4 Frein à pousser avec levier de frein intégré dans le protège-vêtements

25.4.1 Ouverture et fermeture des freins

La **fermeture du frein** s'effectue en appuyant vers l'avant en bas sur le levier de frein. En position fermée, le patin de frein s'enfonce sur le pneumatique d'env. 4 mm (avec la pression de gonflage du pneu prescrite).



Figure 114 : Frein ouvert, pousser le levier de frein vers l'avant en bas pour fermer le frein

! Notez que le frein à pousser est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

Pour **ouvrir le frein**, tirez le levier de frein à nouveau vers l'arrière en haut. En position ouverte, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.



Figure 115 : Frein fermé, tirer le levier de frein vers l'arrière pour ouvrir le frein

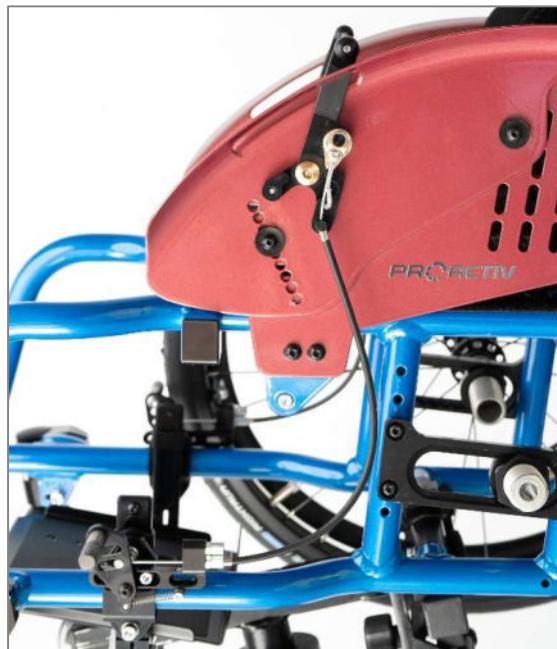


Figure 116 : Système de frein à pousser avec commande de frein intégrée en haut au protège-vêtements

25.4.2 Réglage des freins

 Les instructions suivantes doivent être mises en œuvre uniquement par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV

Des réglages des freins peuvent être nécessaires pour différentes raisons :

- Vous avez modifié les pneus ou la pression des pneus.
- Vous avez modifié l'alignement des roues d' entraînement.

- Le frein se serre après une utilisation prolongée de manière irrégulière ou insuffisante.

Pour régler le frein à pousser, procédez comme suit :

1. Situation de départ : Les roues d' entraînement sont posées sur le produit et le frein à pousser est ouvert. Les roues d' entraînement sont gonflées à la pression prescrite.
2. Desserrez les vis de fixation M5 (clé de 4 mm) avec lesquelles le frein est fixé sur la barre de maintien du frein sur le support de frein.



Figure 117 : Vis de fixation M5



Figure 118 : Support de frein avec barre de maintien du frein

3. Positionnez le frein ouvert de manière à ce qu'un écart d'env. 3 mm à 4 mm maximum

se trouve entre les patins de frein et les pneus. Pour ce faire, vous pouvez utiliser la zone de réglage des trous oblongs sur la barre de maintien du frein.

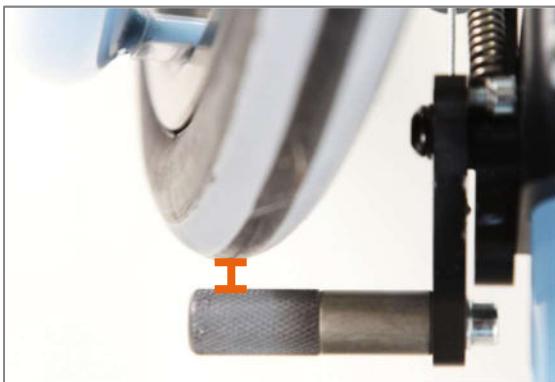


Figure 119 : Écart entre les patins de frein et les pneus d'env. 3 mm à 4 mm maximum lorsque le frein est ouvert

4. Resserrez les vis de fixation M5 (clé de 4 mm) à 4 Nm.
5. Vérifiez ensuite que le réglage des freins est correct : Le produit avec le frein actionné doit rester immobile sur un plan incliné (7° d'inclinaison). C'est le cas lorsque les patins de frein enfoncent ou déforment les pneus de 4 mm lorsque le frein est fermé (avec la pression de gonflage prescrite). Lorsque le frein est ouvert, la distance entre le patin de frein et le pneumatique est de 3 à 4 mm maximum.
6. Les ajustements ultérieurs peuvent être effectués à tout moment à l'aide de la vis de réglage continue sur la prise inférieure du câble de commande. Ouvrez le contre-écrou (clé de 8 mm) et desserrez la vis de réglage. Vous tendez ainsi le câble de commande jusqu'à ce que l'écart voulu du patin de frein par rapport à la roue d'entraînement soit obtenu. Resserrez ensuite le contre-écrou avec un couple de serrage de 4 Nm.

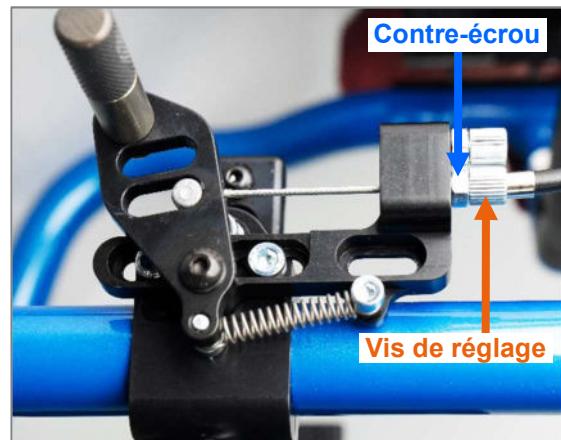


Figure 120 : Ajustements des freins à l'aide de la vis de réglage sur la prise inférieure du câble de commande

25.5 Frein à pousser de stationnement pour l'accompagnateur



Figure 121 : Poignée de frein sur le dispositif de poussée avec levier de blocage

Pour **actionner le frein à pousser de stationnement**, utilisez la poignée de frein placée sur le dispositif de poussée du produit et actionnez le levier de blocage.

Pour **ouvrir le frein à pousser de stationnement**, actionnez le levier de blocage à nouveau et libérez ainsi la position de stationnement du frein.

Les poignées de frein avec levier de blocage peuvent être placées sur les poignées de poussée déportées vers l'arrière ou sur une poignée de poussée centrale.

⚠ Notez que le frein à pousser est un frein de stationnement ne devant être actionné que lorsque le produit est à l'arrêt. Il ne s'agit pas ici d'un frein de service servant à réduire la vitesse.

26 Poignées de poussée

26.1 Poignée de poussée de sécurité déportée vers l'arrière

Le **réglage de la hauteur** des poignées de poussée déportées vers l'arrière est possible sans outil à l'aide d'un levier de serrage rapide. Pour le réglage, les leviers de serrage rapide sont ouverts et refermés à la fin du réglage. Le réglage de la hauteur s'effectue progressivement. Il est recommandé de régler les deux poignées de poussée à la même hauteur.



Vidéo : Réglage en hauteur des poignées de poussée de sécurité déportées vers l'arrière

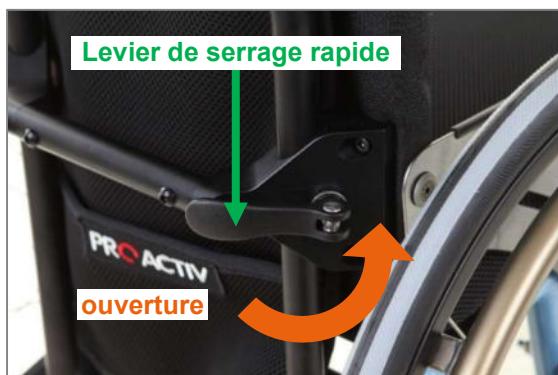


Figure 122 : Levier de serrage rapide fermé

Pour **retirer** les poignées de poussée, les vis de limite de course M4 (clé de 3 mm) doivent être retirées et les leviers de serrage rapide ouverts.



Figure 123 : Vis de limite de course M4 sur une poignée de poussée déportée vers l'arrière disposée en bas

Pour le **montage**, enfoncer les poignées de poussée et les tenir à la bonne hauteur, puis fermer les leviers de serrage rapide. Ensuite, resserrer les vis de limite de cours M4 (clé de 3 mm).

⚠ Si nécessaire, la tension de serrage peut être réajustée en tournant les leviers de serrage rapide dans le sens horaire jusqu'en butée.

⚠ Avant l'utilisation, les vis de limite de cours M4 (clé de 3 mm) doivent être réinstallées.

Option d'équipement :

En outre, les poignées de poussée peuvent également être choisies avec un décalage latéral.

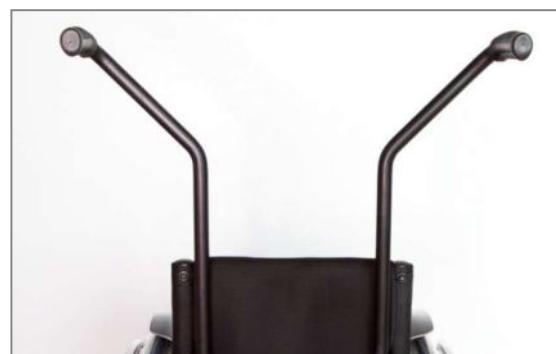


Figure 124 : Poignées de poussée déportées vers l'arrière avec décalage latéral

26.2 Poignée de poussée centrale avec zone de prise repliable et arceau de poignée de poussée repliable

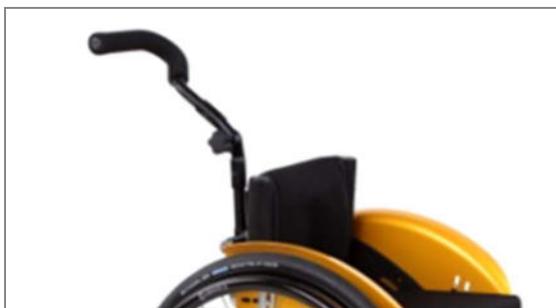


Figure 125 : Poignée de poussée centrale avec zone de prise repliable



Figure 126 : Arceau de poignée de poussée repliable

Le **réglage de la hauteur** de la poignée de poussée centrale et de l'arceau de poignée de poussée est possible sans outil à l'aide d'un levier de serrage rapide. Pour le réglage, le(s) levier(s) de serrage rapide est/sont ouvert(s) et refermé(s) à la fin du réglage. Le réglage de la hauteur s'effectue progressivement.



Figure 127 : Levier de serrage rapide fermé



Figure 128 : Levier de serrage rapide ouvert

Pour **retirer** la poignée de poussée, la vis de limite de course M4 (clé de 3 mm) doit être retirée et le levier de serrage rapide ouvert. Sur l'arceau de poignée de poussée, les deux vis de limite de course M4 (clé de 3 mm) doivent être retirées et les deux leviers de serrage rapide ouverts.



Figure 129 : Vis de limite de course M4 sur la poignée de poussée centrale disposée en bas

Si nécessaire, la tension de serrage peut être réajustée en tournant le levier de serrage rapide dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'en butée.

⚠️ Avant l'utilisation, les vis de limite de course M4 (clé de 3 mm) doivent être réinstallées.

Le réglage de l'angle et le dépliage de la zone de prise se font par le biais d'une articulation dentée. Pour régler l'angle, ouvrir le bouton rotatif en tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et après le réglage de l'angle souhaité, refermer en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. Sur l'arceau de poignée de poussée, les deux boutons rotatifs doivent être manipulés.



Figure 130 : Bouton rotatif pour le réglage angulaire et le repliage



Figure 131 : Poignée de poussée centrale avec zone de prise repliable totalement repliée

26.3 Consignes de sécurité

⚠️ Vérifiez après chaque réglage ou réinstallation après démontage que les poignées de poussée sont solidement fixées dans leur position.

⚠️ En raison des influences environnantes, les propriétés et ainsi la fixation solide des revêtements de poignée de poussée peuvent subir dans certaines circonstances des modifications négatives. Pour cette raison, la stabilité et la fixation solide des poignées doivent être vérifiées avant chaque utilisation. Si tel n'est plus le cas, les poignées de poussée ne doivent plus être utilisées avant leur remise en état.

27 Transport de personnes dans des véhicules

27.1 Spécifications des normes

Pour l'homologation du produit comme siège pour le transport d'une personne dans un véhicule, le certificat de stabilité dynamique aux accidents selon la norme ISO 7176-19 (fauteuils roulants pour une utilisation dans des véhicules) est requis.

Pour le transport en toute sécurité de la personne assise dans le produit dans un véhicule, d'autres systèmes de retenue sont requis. Ils doivent respecter les exigences de la norme DIN 75078-2 (véhicule automobile pour le transport de personnes handicapées (KMP) – Partie 2 : Systèmes de retenue) et ISO 10542-1 (Assistances et aides techniques pour les personnes invalides ou handicapées - Systèmes d'attache du fauteuil roulant et de retenue de l'occupant).

Des systèmes de retenue du fauteuil roulant et de l'occupant sont proposés par PRO ACTIV en cas de nouvelle commande ou de modification. Nous vous informons ci-après sur l'utilisation de ces systèmes de retenue lors de l'utilisation du produit en tant que siège dans un véhicule.

27.2 Systèmes de retenue

Les éléments avec lesquels le fauteuil roulant est fixé dans le véhicule sont désignés en tant que systèmes de retenue du fauteuil roulant (RRS). Les personnes assises dans le fauteuil roulant sont attachées avec les composants du système de retenue de l'occupant (IRS). Un système complet pour le transport optimal du fauteuil roulant dans le véhicule se compose des deux composants. Ceux-ci sont déterminés l'un en fonction de l'autre de sorte que leurs forces ne soient pas transmises d'un système à l'autre.

Un système approprié de retenue du fauteuil roulant et de son occupant se compose, comme pour l'essai de collision, d'un système de retenue du fauteuil roulant à 4 points et d'un système de retenue de l'occupant à 3 points.

Font partie des éléments du **système de retenue du fauteuil roulant** :

- Les rétracteurs composés de deux rétracteurs à l'avant sans poignée de serrage et de deux rétracteurs à l'arrière avec poignée de serrage (par exemple fabricant Schiernle Safety Belts GmbH).



Figure 132 : Rétracteur avant « semi-automatique » avec fermeture et languette de fermeture



Figure 133 : Rétracteur arrière « semi-automatique » avec poignée de serrage, fermeture et languette de fermeture

Le **système de retenue de l'occupant** comprend les éléments suivants :

- Sangle ventrale avec fermeture (par exemple fabricant Schnierle Safety Belts GmbH).



Figure 134 : Ceinture ventrale avec fermeture, les ferrures de fixation pour l'attache sur les ancrages et les deux languettes de fermeture pour la fixation au choix de la ceinture oblique d'épaule

- Ceinture oblique d'épaule avec tête de serrure (par exemple fabricant Schnierle Safety Belts GmbH).



Figure 135 : Ceinture oblique d'épaule automatique avec renvoi et fermeture

- Appui-tête avec rembourrage segmenté y compris fixation stable
L'utilisation d'un appui-tête est recommandée car il offre une meilleure protection pendant le trajet s'il est utilisé correctement.



Figure 136 : Appui-tête (exemple)

27.3 Marquage

Les fauteuils roulants certifiés IS 7176-19 et homologués pour le transport d'une personne dans un véhicule sont signalés avec le symbole d'un mousqueton :



Figure 137 : Symbole d'un mousqueton/autocollant pour fauteuil roulant certifié et homologué pour le transport d'une personne dans un véhicule

27.4 Fixation du fauteuil roulant dans le véhicule

Vous trouverez ci-dessous des informations sur les points de fixation pour fauteuils roulants avec ancrages et fauteuils roulants sans ancrage.

Fixations pour fauteuils roulants avec **ancrages** : Les attaches d'ancrage sur le produit (attache d'ancrage sur le châssis arrière et plaque d'écartement du roulement) sont marquées par le symbole de mousqueton mentionné ci-dessus.

- L'attache d'ancrage sur le châssis arrière : Une pièce soudée au châssis sert à recevoir la sangle ventrale ainsi que l'œillet de ceinture pour la liaison du rétracteur arrière avec le véhicule.



Figure 138 : Attache d'ancrage sur le châssis arrière avec œillet de ceinture pour le rétracteur arrière et la ceinture ventrale

- Plaque d'écartement du roulement avec œillet de ceinture pour le logement du rétracteur avant



Figure 139 : Plaque d'écartement du roulement avec œillet de ceinture pour le rétracteur avant

Fixations sur les fauteuils roulants **sans ancrage** : Les points de fixation pour les boucles sont marqués par le symbole du mousqueton mentionné ci-dessus. Les moyens de fixation du système de retenue du fauteuil roulant doivent être fixés exclusivement aux points signalés et toujours de manière symétrique des deux côtés du fauteuil roulant. Les figures montrent la fixation sur un côté du produit.



Figure 140 : Symbole pour la fixation avant et la boucle du fauteuil roulant à l'avant



Figure 141 : Symbole pour la fixation arrière et la boucle du fauteuil roulant à l'arrière

27.5 Consignes de manipulation et positionnement du fauteuil roulant dans le véhicule

L'essai de collision selon ISO 7176-19 exige une collision frontale à 48 km/h et présente ainsi seulement une partie des situations potentiellement dangereuses. Les passagers doivent généralement toujours être assis sur un siège de véhicule de série avec une ceinture de sécurité trois-points. C'est la possibilité de transport la plus sûre. Si un transfert est impossible, le fauteuil roulant ainsi que le passager doivent être fixés. Les directives et consignes de sécurité suivantes doivent être respectées lors de l'utilisation de systèmes de retenue.



Le fauteuil roulant doit être transporté uniquement dans le sens de marche dans le véhicule, car il a été testé dans le sens de marche selon ISO 7176-19.

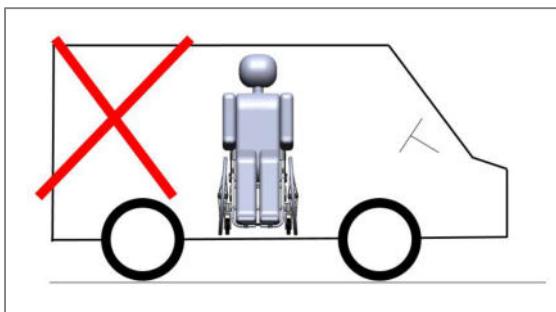


Figure 142 : Mauvaise orientation du fauteuil roulant dans le véhicule

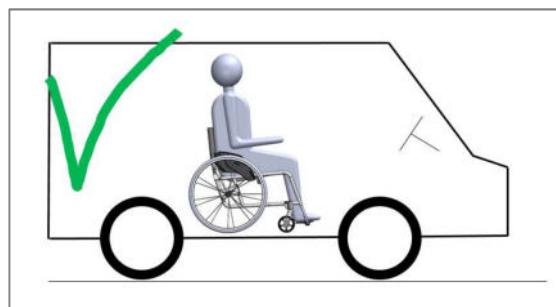


Figure 143 : Orientation correcte du fauteuil roulant dans le véhicule

Les deux ceintures arrière (rétracteurs) doivent être disposées symétriquement et ancrées à un angle de 30° à 45° max. par rapport à l'horizontale du plancher du véhicule. Les deux ceintures avant doivent également être disposées symétriquement et à un angle entre 40° et 60° max. par rapport à l'horizontale. Les rétracteurs pour l'avant et l'arrière ne doivent pas être intervertis.



Figure 144 : Position des rétracteurs avant et arrière avec un angle de tension maximum et points d'attache (vue du côté)

Les deux ceintures arrière doivent être fixées de manière symétrique à un angle max. de 10° vers l'extérieur en partant de la verticale.

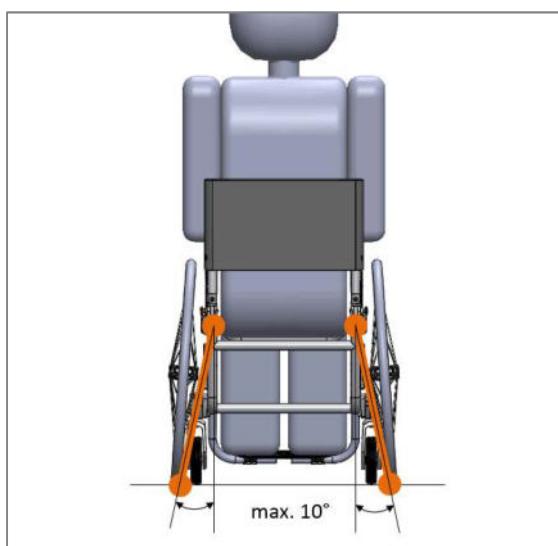


Figure 145 : Position des rétracteurs arrière avec un angle de tension maximum et des points d'attache (vue de l'arrière)

Les deux ceintures avant doivent être disposées également de manière symétrique dans un angle de 25° max. vers l'extérieur en partant de la verticale.

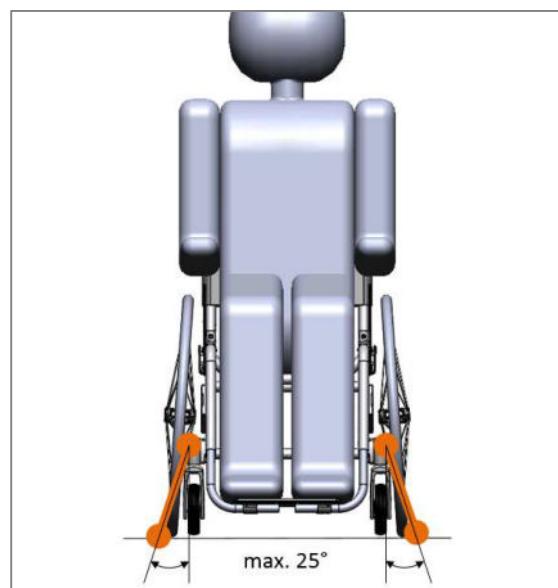


Figure 146 : Position des rétracteurs avant avec un angle de tension maximum et des points d'attache (vue de l'avant)

L'utilisateur doit être sécurisé aussi bien par la ceinture ventrale que par la ceinture oblique d'épaule afin de réduire la possibilité d'impact de la tête et du buste sur les éléments du véhi-

cule ou d'autres passagers et leurs fauteuils roulants.

La ceinture ventrale doit reposer étroitement sur l'os du bassin près du corps. Elle doit être fixée de manière à parcourir un angle entre 30° et 75° par rapport à l'horizontale en vue latérale une fois fermée. Un angle plus raide est souhaitable (plus proche de 75°), mais en aucun cas au-delà. La ceinture ne doit pas être enroulée et passer sur le ventre.

La ceinture oblique d'épaule doit passer au centre sur la clavicule (à un angle de 55° max. par rapport à l'horizontale), présenter un espace suffisant par rapport au cou et être proche du corps.

Les ceintures doivent être aussi proches du corps que possible sans restreindre le confort de l'utilisateur. Elles ne doivent pas être maintenues à distance du corps par les parties du fauteuil roulant (accoudoir, parties latérales, protège-vêtements, etc.).

Conseil :

La ceinture oblique d'épaule doit être reliée directement à la languette de la ceinture ventrale à ancrage et pas avec la languette disponible côté véhicule.

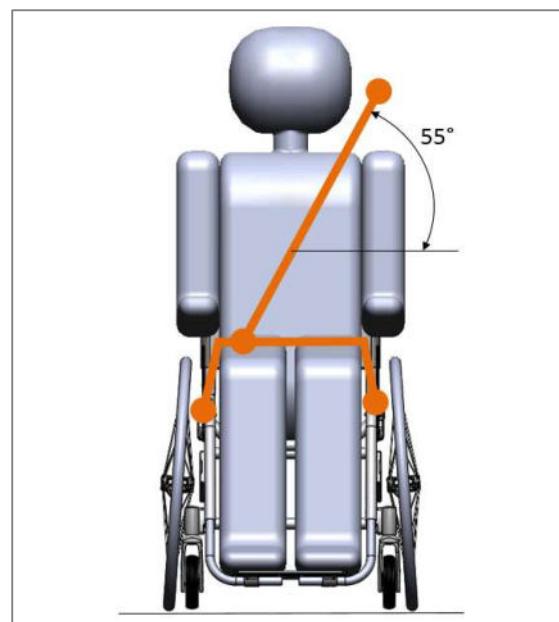


Figure 147 : Passage des ceintures ventrale et oblique avec leurs points de fixation (vue de l'avant)

Pour les dossiers réglables en inclinaison, celui-ci doit être réglé à la verticale afin de garantir une assise droite.

L'appui-tête doit être réglé en hauteur et en distance par rapport à la tête de sorte que, lorsque la tête est droite, son centre de gravité se trouve au centre de l'appui-tête et que la distance entre la tête et le rembourrage de l'appui-tête soit aussi faible que possible (max. 2-3 cm).

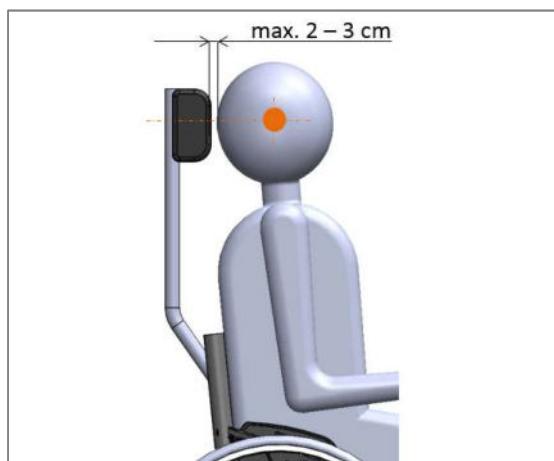


Figure 148 : Réglage d'un appui-tête par rapport à la hauteur et la distance de la tête

Afin que l'utilisateur du fauteuil roulant soit suffisamment bien protégé de collision avec les parties et parois du véhicule, les espaces libres suivants doivent être respectés autour de lui :

- vers l'avant au moins 65 cm (en cas d'utilisation d'une ceinture ventrale sans ceinture oblique d'épaule 95 cm) mesurés depuis le bord avant de la tête,
- vers l'arrière, au moins 45 cm depuis le bord arrière de la tête,
- vers le haut, mesuré depuis le plancher du véhicule, pour une femme adulte petite au moins 120 cm, pour un homme adulte grand au moins 155 cm.

27.6 Consignes de sécurité

⚠️ Les ceintures ne doivent pas être tordues, ni croisées.

⚠️ Les modes d'emploi du fabricant correspondant doivent être respectés pour les systèmes de ceinture (ceinture ventrale, oblique d'épaule, rétracteurs).

⚠️ Les freins de stationnement du produit doivent être actionnés pendant le transport.

⚠️ Les parties libres du fauteuil roulant (tablette thérapeutique, béquilles, etc.) doivent être retirées avant le départ et rangées de manière sûre dans le véhicule afin d'éviter de blesser les passagers en cas de collision.

⚠️ Les fauteuils roulants et les systèmes de retenue ayant été soumis à une collision doivent être remplacés. Ils ne doivent plus être utilisés comme siège ou sécurité dans des véhicules.

28 Stockage

Le produit doit, si possible, être entreposé dans un endroit sec.

Afin d'éviter la corrosion, qui pourrait entraîner un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives (notamment le sel) ni à des rayons solaires trop forts. En raison de l'action de l'eau salée en hiver et de l'humidité les jours de pluie, un stockage du produit dans un garage n'est pas recommandé.

⚠️ Si le produit n'est pas utilisé ou s'il est stocké pendant une période prolongée, une vérification générale du fonctionnement et de la sécurité par un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation est éventuellement judicieuse avant la remise en service.

29 Transport

29.1 Prise en toute sécurité du produit

Le produit peut être tenu sur la barre de renfort du dossier et le châssis lors du chargement ou du transport.

29.2 Transport d'une personne dans un véhicule

Le transport de l'utilisateur du fauteuil roulant ou d'autres personnes dans le produit n'est autorisé dans des véhicules qu'en respectant l'équipement indiqué au chapitre 27. Respectez dans ce cas les modèles du chapitre 27.

29.3 Sécurisation du produit dans le véhicule (sans personne)

Afin de réduire le poids, il est possible de démonter et de stocker séparément, lors du chargement, les différents composants, tels que les fourches de roue avant avec les roues avant et les roues d'entraînement du produit. Le produit et tous ses composants doivent être sécurisés pendant le transport afin de ne pas se trouver endommagés (en cas d'accident, par ex.) et de ne pas risquer de blesser des personnes ou d'autres produits. Informez-vous auprès de votre concessionnaire automobile avant le transport sur la sécurisation sans danger à l'aide des anneaux d'arrimage présents ou d'autres dispositifs de sécurité. Des supports appropriés sont en général disponibles dans le véhicule et décrits dans sa notice d'utilisation.

Quand le produit se trouve dans le véhicule de transport, procédez, vous ou l'accompagnateur, de la manière suivante :

1. actionner le frein stationnement,
2. ranger de manière sûre et protégée les éléments du produit qui ont été démontés auparavant,
3. retirer et ranger de manière sûre les objets ne faisant pas partie du produit comme les sacs, cannes, etc,
4. sécuriser le produit à l'aide des sangles, utiliser pour ce faire les dispositifs de sécurité présents dans le véhicule. Après la sécurisation du produit, il ne doit plus pouvoir rouler, glisser ou se renverser latéralement.

 Les sangles pour la fixation fiable du produit dans le véhicule de transport doivent être fixées uniquement sur les éléments prévus à cet effet dans le véhicule ainsi qu'au châssis du produit.

 Ne transportez pas le produit sur le siège passager. Le produit pourrait glisser et gêner le conducteur.

29.4 Franchissement d'obstacles avec une personne dans le produit

 Si un obstacle doit être franchi avec une personne dans le produit et si des dispositifs prévus à cet effet, comme des rampes d'accès ou des ascenseurs, sont présents, ceux-ci doivent être utilisés. Si de tels dispositifs existent, l'obstacle doit être franchi à l'aide de deux personnes portant le fauteuil. Pour ce faire, le produit ne doit pas être porté par les parties latérales, les roues d'entraînement ou le repose-pieds. Pour porter le produit, PRO ACTIV recommande de tenir celui-ci au châssis et à la barre de renfort du dossier.

Dans un escalier, procédez en général de la manière suivante :

Montée d'un escalier :

1. Deux assistants montent le produit avec l'utilisateur en reculant. Les roulettes antibasculement sont en position passive.
2. L'assistant derrière le produit a le contrôle. Il bascule le produit et tient fermement le produit par la barre de renfort du dossier pendant le transport.
3. Le deuxième assistant à l'avant saisit le produit par le châssis et le soulève à chaque fois d'une marche.
4. Les assistants montent sur la marche suivante et répètent la procédure jusqu'à atteindre le palier.
5. L'utilisateur peut assister la montée en tournant la main courante.

Descente d'un escalier :

1. Deux assistants descendent le produit avec l'utilisateur dans les escaliers en avant. Les roulettes anti-bascule sont en position passive.
2. L'assistant derrière le produit a le contrôle. Il bascule le produit et tient fermement le produit par la barre de renfort du dossier pendant le transport.
3. Le deuxième assistant se trouve sur une marche plus bas et saisit le produit par le châssis. Il descend le produit d'une marche plus basse en laissant rouler les roues d'entraînement sur le rebord de la marche.
4. Les assistants descendent ensuite d'une marche et répètent la procédure jusqu'à atteindre le palier.
5. L'utilisateur peut aider la descente en freinant sur la main courante.

30 Dysfonctionnements

En cas de dysfonctionnements que vous ne pouvez pas résoudre vous-même à l'aide du mode d'emploi fourni dans l'étendue de livraison, veuillez contacter votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou la société PRO ACTIV.

 Les dysfonctionnements doivent être éliminés avant toute nouvelle utilisation. S'ils surviennent en cours de déplacement, vous devez interrompre immédiatement votre trajet.

Tous les incidents graves survenus en relation avec le produit doivent être notifiés au fabricant et aux autorités compétentes du pays dans lequel réside l'utilisateur.

31 Nettoyage et entretien

Un nettoyage régulier du produit est prescrit pour éviter la dureté de fonctionnement des composants sous l'effet de l'encrassement. Le produit doit notamment faire l'objet d'un nettoyage soigneux après une sollicitation in-

tense, par ex. durant les vacances d'été ou d'hiver.

Afin d'éviter toute corrosion et ainsi un mauvais fonctionnement ou une casse des composants, le produit ne doit pas être soumis à des influences environnantes agressives. Si cela est inévitable, nettoyer immédiatement le produit après utilisation et graisser les pièces mobiles. Un nettoyage régulier évite la corrosion et une usure accrue.

Si le produit a été mouillé pendant l'utilisation, séchez-le.

 Nettoyez env. toutes les 8 semaines les axes à démontage rapide des roues avant et arrière ainsi que tous les roulements à billes et graissez ceux-ci avec de l'huile lubrifiante avec un degré élevé de protection contre la corrosion (par ex. Neoval MTO 300) afin de garantir une capacité de fonctionnement fiable.

 Fourches à ressort : La fourche à ressort doit être nettoyée toutes les 4 semaines, ou immédiatement après une utilisation dans des conditions extrêmes (eau salée, boue, etc.). Après le nettoyage avec de l'eau savonneuse, un nettoyant pour vélos ou un produit similaire, pulvérisez de l'huile lubrifiante ayant un degré élevé de protection contre la corrosion (par ex. Neoval MTO 300) sur toutes les pièces mobiles de la suspension de fusée et de l'élément à ressort et essuyez-les avec un chiffon doux après la pénétration de l'huile. Il est important de nettoyer soigneusement la tige de piston de l'élément à ressort à l'intérieur du ressort et de la lubrifier suffisamment.

 Nettoyez votre produit avec de l'eau, de l'alcool ou un autre détergent neutre. Renoncez à tout nettoyage avec des produits abrasifs, agressifs ou acides pour éviter toute rayure et décoloration du revêtement et des pièces anodisées. Pour nettoyer la toile d'assise et de dossier, il ne faut utiliser que de l'eau et du savon.

 Le produit ne doit pas être nettoyé à la vapeur à haute pression.

Entretien recommandé :

Si vous avez besoin de produits d'entretien pour votre appareil, merci de vous adresser à PRO ACTIV.

32 Maintenance

32.1 Consignes générales

Le produit nécessite une maintenance. Par conséquent, observez les consignes suivantes concernant la maintenance.

⚠ En cas de besoin de réparations et de défauts sur votre produit, contactez votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou PRO ACTIV pour votre propre sécurité avant toute autre utilisation et faites réparer les dommages. Les fixations des vis et des éléments doivent être effectuées correctement lors des réparations.

⚠ Dans le cas de pneus avec profil : Dès que la profondeur du profil est inférieure à 1 mm à un emplacement de la bande de roulement, remplacez les pneus sous peine d'un risque accru d'accident.

⚠ Dans le cas de pneus sans profil : Dès que la carcasse ou la bande anti-crevaison est visible à un emplacement de la bande de roulement des pneus, remplacer ces derniers sous peine d'un risque accru d'accident.

⚠ Si un remplacement de pièces s'avère nécessaire, utilisez exclusivement les pièces d'origine du fabricant.

⚠ Les réparations et les transformations sur le produit ne doivent être réalisées que par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par la société PRO ACTIV.

Il convient de tenir compte des couples de serrage et des indications sur le blocage des éléments de fixation figurant dans le tableau du chapitre 37.

32.2 Plans de maintenance

Certains **travaux de maintenance et/ou inspections doivent être réalisés par l'utilisateur lui-même** à intervalles réguliers (toutes les 4 semaines environ selon la fréquence d'utilisation) :

- Vérifier la présence de dommages, de corps étrangers et de fissures sur les pneus.
- Vérifier la pression des pneus et la corriger si nécessaire (la pression des pneus doit toujours correspondre à la pression inscrite sur les flancs).
- Vérifier les freins (fonctionnement, usure du patin de frein).
- Nettoyer les points d'articulation des freins et les graisser. Vérifier la dureté ou la force d'actionnement des leviers de frein.
- Vérifier le fonctionnement du dispositif de roulettes anti-bascule.
- Vérifier la stabilité de la toile d'assise et de dossier.
- Vérifier la fixation sécurisée des vis de fixation du système de siège et de dossier.
- Vérifier le fonctionnement et l'accessibilité des axes à démontage rapide sur les roues d'entraînement et les fourches de roue avant.

⚠ Si vous constatez un problème au cours de ces inspections, adressez-vous immédiatement à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou à PRO ACTIV. L'entretien et les réparations sur le produit ne doivent être réalisés que par votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par la société PRO ACTIV.

En plus des travaux de maintenance/inspections réalisés par l'utilisateur, la société PRO ACTIV prescrit des **mesures de maintenance à effectuer par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation ou par PRO ACTIV** en vue d'un fonctionnement sûr du produit, ainsi qu'une minimisation des risques pour l'utilisateur et pour les tiers.

Les inspections se font toujours un an après la dernière inspection. Le plan de maintenance est disponible dans les listes d'inspection au chapitre 40.

Après une sollicitation extrême, par ex. pendant des vacances au cours desquelles le produit a été exposé au sable, à l'eau de mer ou à la neige, il est recommandé, pour des raisons de sécurité, de le confier à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation pour un nettoyage approfondi supplémentaire et une inspection.

Il est indispensable d'apporter la preuve de l'exécution des mesures de maintenance pour conserver ses droits à garantie. Il convient d'apporter la preuve de l'élimination de tout défaut constaté dans le cadre des travaux de maintenance.

Même si votre produit ne présente aucune trace d'usure, dommage ou dysfonctionnement visibles, vous devez réaliser des contrôles techniques réguliers sur votre produit, conformément au plan de maintenance.

32.3 Justificatifs de maintenance

Pour apporter la preuve des maintenances, vous pouvez utiliser les listes d'inspection au chapitre 40. Conservez impérativement tous les justificatifs / rapports SAV comme preuve et demandez un justificatif pour tous travaux d'entretien non effectués par le fabricant. **Merci d'apporter ce mode d'emploi / le carnet d'entretien à chaque maintenance.**

33 Élimination et recyclage

À la fin de sa durée de vie, le produit peut être renvoyé à PRO ACTIV ou à votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation pour son élimination correcte dans le respect de l'environnement.

L'élimination ou le recyclage doit être effectué par une société d'élimination ou un office d'élimination public.

Différentes prescriptions peuvent également s'appliquer sur site en ce qui concerne l'élimi-

nation ou le recyclage. Celles-ci doivent être définies lors de l'élimination et respectées (le nettoyage et la désinfection du produit avant l'élimination peuvent également en faire partie).

La section suivante décrit les matériaux pour l'élimination et le recyclage du produit et de son emballage :

Aluminium : Châssis, jantes, fourches de roue avant, frein, barre de renfort du dossier, parties latérales, protège-vêtements, châssis des accoudoirs, repose-pieds, palette de repose-pieds, poignées de poussée

Acier : Points de fixation, axes à démontage rapide/fixe, poignées de poussée, roulettes anti-bascule, freins, châssis des accoudoirs, vis, écrous

Plastique : Poignées, levier de serrage rapide, bouchons, roues avant, accoudoirs, pneumatiques, palette de repose-pieds, parties latérales, levier de frein, roulettes anti-bascule, sacs d'emballage

Fibres et mousses synthétiques : Rembourrage, housses

Carton / Papier : Emballage

34 Recyclage

Si le produit a été mis à votre disposition par votre organisme payeur et si vous n'en avez plus besoin, vous devez en informer votre caisse d'assurance-maladie ou votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. Votre produit peut alors être recyclé de façon simple et économique.

Avant réutilisation, le produit doit passer un contrôle technique auprès de la société PRO ACTIV ou d'un revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. En plus des consignes figurant au chapitre 31 (Nettoyage et entretien), il convient de procéder, avant le recyclage, à un nettoyage approfondi de tous les éléments de commande.

Avant de réutiliser le produit, il est doit être préparé avec soin. Toutes les surfaces avec lesquelles l'utilisateur entre en contact doivent être vaporisées avec un agent désinfectant

adapté aux dispositifs médicaux. Pour ce faire, il faut utiliser un agent désinfectant liquide à base d'alcool pour une désinfection rapide sans résidu (par ex. Exporit 4712) et respecter le mode d'emploi de l'agent désinfectant. En général, aucune désinfection totale ne peut être garantie sur les coutures. Nous recommandons donc d'éliminer la toile d'assise et de dossier.

Ces préparatifs sont réalisés dans le cadre du contrôle de sécurité technique par la société PRO ACTIV ou par le revendeur spécialisé en matériel de réadaptation. Ce contrôle de sécurité technique **doit** s'effectuer à l'initiative de l'organisme payeur.

Par ailleurs, des composants tels que les repose-pieds et le système d'assise et de dossier peuvent être adaptés ou remplacés sur le système modulaire en cas d'usure et d'adaptation aux nouveaux utilisateurs. Le dossier est par ailleurs généralement réglable en inclinaison par 7 pas et peut par conséquent être adapté de manière optimale.

35 Garantie

La société PRO ACTIV garantit que le produit est exempt de tout défaut au moment de sa remise. Les prétentions à garantie expirent 24 mois après la date de livraison du produit.

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr.

Les droits en garantie sont annulés si une réparation ou un remplacement du produit ou d'une pièce est nécessaire pour les raisons suivantes :

- usure normale des éléments tels que les pneus des roues avant et des roues d'entraînement, les roulettes anti-bascule, les poignées, les axes de frein, les toiles des systèmes d'assise et de dossier, etc.,
- le produit n'a pas été entretenu conformément au plan de maintenance de la société PRO ACTIV,

- le produit ou une partie du produit a été endommagé par négligence, accident ou utilisation inappropriée,
- le produit a été mis en service et utilisé contrairement aux instructions du présent mode d'emploi,
- les réparations ou autres travaux ont été réalisés par des personnes non agréées,
- des pièces non d'origine ont été installées ou intégrées au produit ou le produit a été modifié d'une autre manière,



Toute modification sur le produit non autorisée expressément par PRO ACTIV entraîne l'invalidité de la garantie. De telles modifications peuvent entraîner des risques incalculables pour la sécurité et ne sont donc pas admises.

36 Responsabilité

La société PRO ACTIV n'engage pas sa responsabilité de fabricant quant à la sécurité du produit lorsque :

- le produit a été manipulé de manière incorrecte,
- le produit n'a pas été entretenu conformément au plan de maintenance de la société PRO ACTIV,
- le produit a été mis en service et utilisé contrairement aux instructions du présent mode d'emploi,
- les réparations ou autres travaux ont été réalisés par des personnes non autorisées,
- des pièces non d'origine ont été installées ou intégrées au produit, ou le produit a été modifié d'une autre manière.

De plus amples informations sont disponibles dans les conditions générales de vente de la société PRO ACTIV sur le site www.proactiv-gmbh.eu/fr.

37 Annexe : Couples de serrage, données de sécurité et outils

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les couples de serrage pour les vis sans tête avec un filetage métrique (valable en absence de valeurs différentes sur les dessins, les instructions de montage ou le mode d'emploi !) :

Dimensions	Couple de serrage Ma en Nm en fonction de solidité de la vis	
	Solidité 8.8 (par exemple vis à tête cylindrique)	Solidité 10.9 (par exemple vis à tête bombée)
M4	2,1	3,1
M5	4,2	6,1
M6	7,3	11
M8	17	26
M10	34	51
M12	59	87
M10 x 1	36	53

Indications sur le blocage : Toutes les vis des produits PRO ACTIV doivent être bloquées avec un frein-filet de « résistance moyenne » (par ex. Weicon AN302-43) dans la mesure où aucune sûreté de serrage n'est prévue sur les assemblages vissés ou qu'une lubrification est prescrite avec de la graisse ou de la pâte à base de cuivre.

Dans les tableaux suivants, vous trouvez les outils et les produits d'entretien pour votre produit PRO ACTIV :

Outil	Numéro de commande
Équerre de réglage pour roulement à billes de roue avant	E8000 901 000
Outil spécial avec réglage de la position de roue Clé plate 22/24 mm + 41 mm	E8000 900 025
Kit d'outils pour les fauteuils roulants PRO ACTIV Mini-pompe haute pression, clé plate 8/10 + 10/13 30 mm, clé Allen 2,5 + 6 mm, tournevis six pans poignée 3 + 4 + 5 mm	E8000 900 030
Kit d'entretien pour fauteuils roulants et handbikes PRO ACTIV Pâte de montage (pulvérisateur de dosage 10 g), huile de lubrification (spray 100 ml), frein-filet solidité moyenne (système de stylo 10 ml), nettoyant de surface (spray 150 ml), graisse électroconductrice (tube 50 ml)	E8000 900 026

38 Annexe : Passeport pour les dispositifs médicaux / certificat de formation**Données du produit :**Numéro de série : **SN** _____**Coordonnées du client :**

Nom, prénom : _____

Rue : _____

Code postal, ville : _____

Téléphone : _____

Organisme payeur : _____

Formation réalisée par : **Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation** **Service commercial PRO ACTIV/conseiller produit**

Cachet / Date / Signature du revendeur spécialisé en matériel de réadaptation

Certificat de formation

Je (nous) certifie (certifions) avoir été initié(s) au maniement du produit mentionné ci-dessus conformément au procès-verbal de réception correspondant et informé(s) des éventuelles erreurs de manœuvre. J'ai (nous avons) été informé(s) des situations qui requièrent l'aide d'une personne auxiliaire. Le mode d'emploi m'a (nous a) été remis.

Formateur

Nom, date, signature _____

1. Personne formée

Nom, date, signature _____

2. Personne formée

Nom, date, signature _____

3. Personne formée

Nom, date, signature _____

Dans le cas d'utilisateurs mineurs ou n'agissant pas sous leur responsabilité propre, les personnes investies de l'autorité parentale / en charge de l'utilisateur / responsables sont tenues d'être initiées à l'utilisation de l'engin. Ceci doit être attesté par une signature. Ces données sont enregistrées dans le système de retour d'information de la société PRO ACTIV Reha-Technik GmbH, fabricant du produit mentionné ci-dessus, et gérées conformément au §16 de la BDSG (loi allemande sur la confidentialité des données).

39 Annexe : Procès-verbal de réception

39.1 Critères requis pour l'autorisation d'utilisation

Thèmes	effectué / rempli	Remarques
Selon sa propre appréciation et sur la base des informations reçues de la part du client concernant les restrictions liées à son handicap, le produit est adapté au client.		
L'utilisation envisagée par le client est en parfaite adéquation avec l'utilisation conforme décrite dans le mode d'emploi (cf. chapitre Utilisation conforme).		
L'équipement du produit est adapté pour permettre au client une utilisation sûre avec un minimum de risques.		
L'aptitude à la conduite de l'utilisateur a été testée dans le cadre d'un essai dans des situations de conduite complexes et jugée satisfaisante (cf. liste d'inspection à la page suivante).		
Le mode d'emploi, et plus particulièrement toutes les mises en garde et consignes de sécurité qu'il contient, a été expliqué en détail dans le cadre de la formation, compris par l'utilisateur, puis remis à ce dernier.		

Le produit ne peut être utilisé que si tous les thèmes abordés dans la rubrique « Critères requis pour l'autorisation d'utilisation » ont été remplis par l'utilisateur et si tous les points de la rubrique « Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur » ont été cochés.

39.2 Liste d'inspection pour la formation de l'utilisateur

Thèmes	effectué / rempli
L'ensemble des éléments de commande mécaniques a été expliqué et leur fonctionnement a fait l'objet d'une démonstration.	
La commande des freins a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testée eux-mêmes.	
Il a été signalé qu'il s'agit d'un frein de stationnement (à l'exception du frein à tambour) et non d'un frein de service.	
Le réglage de l'inclinaison du dossier, des autres possibilités de réglage du dossier ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
Le réglage du système d'assise a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
Le démontage et le montage du protège-vêtements ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le mode de fonctionnement et le réglage de la poignée de poussée ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le mode de fonctionnement du repose-pieds a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testé eux-mêmes.	
La manipulation des roulettes anti-bascule a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne l'ont ensuite testée eux-mêmes.	
Le démontage et le montage des roues d'entraînement et des fourches de roue avant (en cas d'axe à démontage rapide) ont fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne les ont ensuite testés eux-mêmes.	
Le repositionnement des roues d'entraînement du fauteuil roulant de la position standard dans les manchons de l'extension d'empattement/de la plaque de roue rallongée, le cas échéant, a fait l'objet d'une démonstration. L'utilisateur et/ou une tierce personne ont ensuite effectué eux-mêmes l'opération.	
Essai de conduite : franchissement des obstacles avec le produit, par ex. un trottoir	
Essai de conduite : marche avant et arrière sur un plan et conduite en montée et descente, avec slalom autour de quelques obstacles	
Test : manipulation des roulettes anti-bascule devant un obstacle	
Les conseils d'entretien, de nettoyage et de maintenance du produit (y compris des axes à démontage rapide) ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Les conseils sur les roues en ce qui concerne la pression des pneus et la profondeur des profils et concernant la vérification des axes à démontage rapide ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Les conseils de contrôle régulier des freins, des roulettes anti-bascule et du système d'assise et de dossier ont été donnés et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	
Le contenu des modes d'emploi de PRO ACTIV et des fabricants des autres composants (le cas échéant) a été entièrement passé en revue, avec une initiation au produit à l'appui, et compris par l'utilisateur et/ou une tierce personne.	

40 Annexe : Listes d'inspection

Première inspection : Après 1 an

Numéro de série : SN _____	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 48 Nm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Conserver tous les justificatifs d'inspection et les remettre à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Conseil : Envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être attribuée au numéro de série et soit directement disponible en cas de besoin.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série : SN	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 48 Nm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Conserver tous les justificatifs d'inspection et les remettre à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Conseil : Envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être attribuée au numéro de série et soit directement disponible en cas de besoin.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série : SN	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 48 Nm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Conserver tous les justificatifs d'inspection et les remettre à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Conseil : Envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être attribuée au numéro de série et soit directement disponible en cas de besoin.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série : SN	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 48 Nm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Conserver tous les justificatifs d'inspection et les remettre à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Conseil : Envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être attribuée au numéro de série et soit directement disponible en cas de besoin.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série : SN	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 48 Nm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Conserver tous les justificatifs d'inspection et les remettre à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Conseil : Envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être attribuée au numéro de série et soit directement disponible en cas de besoin.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série : SN	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 48 Nm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Conserver tous les justificatifs d'inspection et les remettre à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Conseil : Envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être attribuée au numéro de série et soit directement disponible en cas de besoin.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série : SN	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 48 Nm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Conserver tous les justificatifs d'inspection et les remettre à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Conseil : Envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être attribuée au numéro de série et soit directement disponible en cas de besoin.

Inspection de suivi : Un an après la dernière inspection ou avant en cas de sollicitations particulières

Numéro de série : SN	OK / effectué	pas OK	corrigé
Contrôle de la fixation correcte de toutes les vis / éléments de fixation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nettoyage et lubrification / graissage de toutes les articulations, de tous les axes à démontage rapide et de tous les paliers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle visuel pour vérifier la présence d'éventuelles fissures, déformations, etc. sur le châssis et les pièces rapportées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des poignées de poussée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système de freins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roulettes anti-bascule	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du système d'assise et de dossier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Contrôle de fonctionnement et de sécurité des roues d'entraînement et si nécessaire remplacement des pneumatiques sur le produit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de l'alignement des roues et de la fixation solide des douilles de roue d'entraînement (couple de serrage 48 Nm)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité des roues avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification de la fixation solide des axes de roue avant (couple de serrage 7 Nm) et réglage correct de l'axe de rotation de la fourche de roue avant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vérification du fonctionnement/de la sécurité du repose-pieds	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Essai de conduite/ Test de fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

OK / effectué = OK | pas OK = pas OK | corrigé = problème résolu

Remarques :

Revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :

Interlocuteur Nom et prénom :

Cachet :

Date/signature

Conserver tous les justificatifs d'inspection et les remettre à PRO ACTIV en cas de recours à la garantie. Conseil : Envoyez la liste d'inspection au format PDF à PRO ACTIV immédiatement après l'inspection afin qu'elle puisse être attribuée au numéro de série et soit directement disponible en cas de besoin.

Votre revendeur spécialisé en matériel de réadaptation :



PRO ACTIV Reha-Technik GmbH

Im Hofstätt 11

D-72359 Dotternhausen – Allemagne

Tél +49 7427 9480-0

Fax +49 7427 9480-7025

E-mail : info@proactiv-gmbh.de

www.proactiv-gmbh.eu/fr